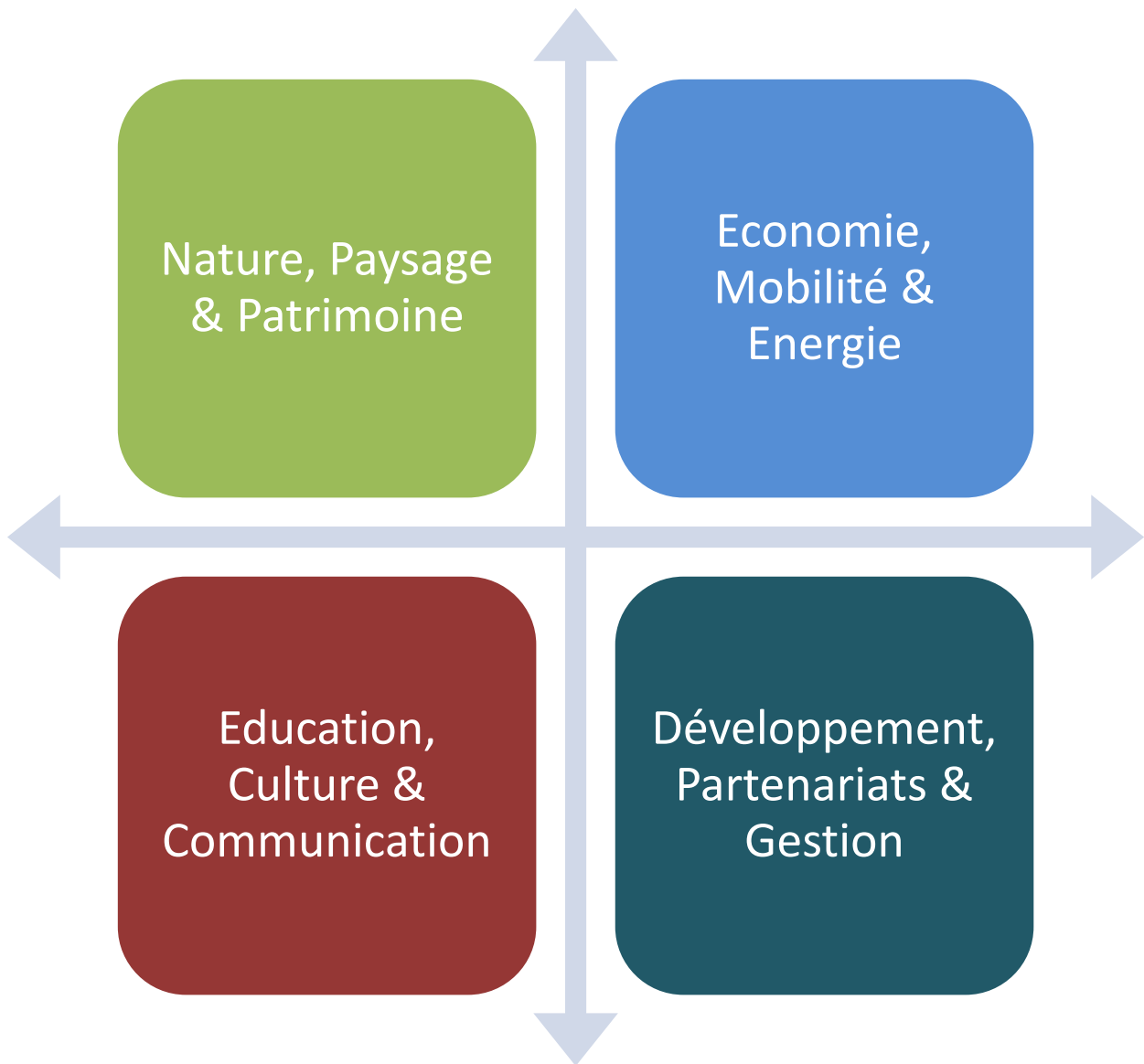


PROJETS 2016-2019

Fiches de projets

Version du 21 janvier 2015



Sommaire

1.01 ESPECES ET BIOTOPES :	3
1.02 OISEAUX DES FORETS D'ALTITUDE	7
1.03 PÂTURAGES BOISÉS	12
1.04 OBSERVATOIRE DU PAYSAGE DES PARCS JURASSIENS :	16
1.05 PAYSAGES RURAUX	19
1.06 CHEMIN DES PIONNIERS	23
1.07 PATRIMOINE BATI :	25
1.08 AGRICULTURE, BIODIVERSITE ET PAYSAGE :	30
2.01 TOURISME :	33
2.02 MOBILITÉ, SIGNALÉTIQUE ET TRANSPORTS	36
2.03 ENERGIES :	41
2.04 PRODUITS DU TERROIR :	45
2.5 SAVOIR-FAIRE POUR LE BÂTI ET LE PAYSAGE :	49
3.01 ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	53
3.02 CULTURE ET DÉCOUVERTE	57
3.03 VIVRE LE PARC :	60
3.04 COMMUNICATION	63
3.05 RECHERCHE	66
4.01 PARTENARIATS, ÉTUDES, CONSEILS	69
4.02 GESTION DU PARC	73
4.03 CHARTE ET EVALUATION :	76

1.01 ESPECES ET BIOTOPES :	
Actions pour des espèces et biotopes prioritaires	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Territoire diversifié, typique et riche, le Parc abrite de nombreuses espèces et habitats prioritaires pour leur conservation. Ce projet a déjà permis d'identifier les espèces et habitats prioritaires à l'échelle du Parc. Plusieurs d'entre eux bénéficient déjà d'actions menées par le Parc ou par d'autres acteurs. L'organe de gestion du Parc est en particulier impliqué pour les espèces suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sabot de Vénus : des plants de cette espèce des forêts claires issus de semences de diverses provenances régionales sont cultivés auprès de spécialistes. Des réimplantations dans des sites préalablement identifiés comme favorables ont lieu et sont suivies de même que les plants indigènes. La coordination avec les nombreux acteurs est assurée. • Alouette lulu: des mesures ponctuelles sont réalisées et suivies pour cette espèce liée aux terrains secs des crêtes, sur la base d'un relevé réalisé en 2006-2007. Des compléments aux inventaires cantonal et fédéral des terrains secs sont proposés aux autorités sur les sites, occupés par l'espèce, qui ne sont pas encore protégés. • Hôtes des bâtiments : les chauves-souris – dont la rare sérotine boréale, bien présentes dans le Parc – les martinets et les hirondelles et d'autres sont au centre d'actions visant en particulier à sensibiliser les autorités, les propriétaires, les architectes, les entreprises de construction et tous les autres acteurs importants lors de travaux et d'autres aménagements dans les gîtes. • Des suivis spécifiques sont effectués en parallèle aux actions en faveur du sabot de Vénus et de l'alouette lulu. De plus, un concept général de monitoring de la biodiversité, liée à l'action de l'organe de gestion du Parc, dans le périmètre est en cours d'élaboration. Il s'agira de documenter le statut et l'évolution d'espèces ou groupes d'espèces cibles de l'action de l'organe de gestion du Parc.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	Stratégie A.a : Sauvegarder les espèces et les milieux Effet attendu : le Parc est un territoire exemplaire pour ses actions en faveur des espèces.
Importance du projet pour le Parc	Le Parc gagne en crédibilité parce qu'il assume ses responsabilités par rapport à des espèces, des biotopes ou des paysages. Les résultats des mesures participent également à l'attractivité de la région (espèces emblématiques et importance paysagère d'habitats diversifiés et riches en espèces).
Lien avec d'autres projets	1.03 Pâturages boisés, 1.02 Oiseaux de forêts, 3.01 Education au développement durable, 2.01 Tourisme (sorties guidées), 1.07 Patrimoine bâti (sérotine,

1.01 ESPECES ET BIOTOPES :	
	martinets et hirondelles)
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc, avec le chargé de mission « nature », Anatole Gerber (au Parc depuis 2010)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Services cantonaux de la faune, de la nature et des forêts • Propriétaires forestiers pour les sites de réimplantation des sabots de Vénus • Agriculteurs et propriétaires pour les mesures en faveur de l'alouette lulu • Station ornithologique suisse • Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) • Pro Natura Jura bernois et Neuchâtel • Bureaux privés
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie Biodiversité Suisse, objectif 3 : Améliorer la situation des espèces prioritaires au niveau national • Espèces prioritaires nationales (OFEV), cantonales bernoises et neuchâteloises, ainsi que du Parc (travail du bureau UNA et de l'OFEV, 2011) • Plan de conservation des oiseaux en Suisse • Concepts suivis par les Parcs suisses et l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Un rapport réalisé par le bureau UNA avec l'OFEV et le réseau des Parcs suisses en 2011 a mis en évidence les espèces et habitats prioritaires pour le Parc Chasseral. Il permet d'intégrer ces éléments à l'action quotidienne du Parc, offre des pistes d'action et donne une cohérence et une validation aux actions menées depuis plus longtemps en faveur de certaines espèces.</p> <p>Les actions en faveur du sabot de Vénus ont débuté dès 2003 avec de nombreux partenaires. La récolte de capsules de graines, la germination puis la culture de plants pour la réimplantation est laborieuse et longue. Néanmoins, des réimplantations ont lieu depuis 2011 et se poursuivront ces prochaines années.</p> <p>L'alouette lulu a fait l'objet d'un recensement exhaustif avec propositions de mesures en 2006-2007. Des mesures ont été réalisées sur deux pâturages, alors que certaines prairies maigres importantes pour cette espèce ont été intégrées à l'inventaire cantonal.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Succès grandissant des réimplantations de sabot de Vénus • Maintien de l'alouette lulu et connaissance de son évolution depuis 2006-2007 • Meilleures connaissances des colonies de sérotine boréale et d'autres chiroptères ainsi

1.01 ESPECES ET BIOTOPES :				
	<p>que des besoins en conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les bases de connaissance du statut d'espèces, de groupes d'espèces et d'habitats prioritaires et/ou liées à l'action du Parc sont posées. Elles permettent d'identifier des besoins d'actions. Les démarches pour ces dernières sont lancées. 			
Prestations		Indicateur(s) de prestations		
1.011 Sabot de Vénus : renforcement des populations <ul style="list-style-type: none"> • Production de nouvelles plantules • Plantation dans les stations de La Neuveville et de de la Combe des Bains • Suivi annuel des floraisons • Coordination entre les acteurs et collaboration avec le SFFN 		Comptage annuel des plants au printemps		
1.012 Autres espèces prioritaires : projets en faveur d'autres espèces prioritaires selon la liste établie pour le Parc <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du projet « écaille royale » mené par le groupe de travail « Parcs naturels régionaux bernois » de Pro Natura Berne et WWF Berne • Appui à l'inventaire des gîtes de sérotine boréale, voire d'autres espèces liées aux bâtiments. • Poursuite du suivi et des réalisations de mesures en faveur de l'alouette lulu • Appui et conseil aux propriétaires pour activer les bases légales permettant la conservation de l'état actuel ou la réalisation de mesures spécifiques • Réponse et appui technique ou financier à des sollicitations de tiers pour préserver des espèces considérées comme prioritaires 		Un relevé de présence de l'alouette lulu entre 2016 et 2019		
1.013 Monitoring de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Mise au point d'un concept général de monitoring de la biodiversité lié à l'action de l'organe de gestion du Parc dans le périmètre. • Relevé de présence de l'alouette lulu • Relevé et suivi d'espèces et de groupes d'espèces prioritaires ou cibles de l'action de l'organe de gestion du Parc • Traitement des résultats 		Réflexions engagées pour un concept de suivi plus large de la biodiversité		
CALENDRIER				
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
1.011 Sabot de Vénus :				
1.012 Autres espèces prioritaires				
1.013 Monitoring de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration concept de suivi 				
1.013 Monitoring de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de présence de l'alouette lulu 				
1.013 Monitoring de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'autres espèces et traitement des résultats 				

1.01 ESPECES ET BIOTOPES :

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016		2017		2018		2019		Total	
DEPENSES	58'000		48'000		47'000		43'000		196'000	
1.011 Sabot de Vénus	10'000		6'000		10'000		6'000		32'000	
1.012 Autres espèces prioritaires :	28'000		28'000		28'000		28'000		112'000	
1.013 Monitoring de la biodiversité	20'000		14'000		9'000		9'000		52'000	
Dont personnel du Parc (estimation CHF et jours)	18'000	20	15'000	17	16'000	18	12'000	13	61'000	

	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	58'000	%	48'000	%	47'000	%	43'000	%	196'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	55'000	95%	46'000	96%	44'000	94%	40'000	93%	185'000	94%
Confédération « parcs »	25'000	43%	22'000	46%	20'000	43%	18'000	42%	85'000	43%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0
Canton BE « parcs »	15'000	26%	12'000	25%	12'000	26%	12'000	28%	51'000	26%
Canton BE « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0
Canton NE "parcs"	3'000	5%	2'000	4%	2'000	4%	2'000	5%	9'000	5%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0
Parc "contribution financière"	12'000	21%	10'000	21%	10'000	21%	8'000	19%	40'000	20%
<i>ressources non affectées sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>	12'000		10'000		10'000		8'000		40'000	
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	3'000	5%	2'000	4%	3'000	6%	3'000	7%	11'000	6%
Prestations offertes par le Parc	3'000	5%	2'000	4%	3'000	6%	3'000	7%	11'000	6%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0

1.02 OISEAUX DES FORETS D'ALTITUDE	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Grand tétras, gélinotte des bois et bécasse des bois sont emblématiques des forêts des montagnes jurassiennes riches et diversifiées. Toute une cohorte d'espèces prioritaires présente des exigences similaires: lièvre brun, merle à plastron, venturon montagnard, etc.</p> <p>Pour maintenir ces richesses, il faut, d'une part, intervenir sur les habitats et, d'autre part, maîtriser les dérangements causés par l'homme, notamment en hiver et au printemps.</p> <p>Le Parc mobilise les acteurs locaux et les sources possibles de financements autour de cette problématique, s'implique dans la réalisation concrète de mesures et dans le suivi des espèces cibles.</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<p>Stratégie A.a : Sauvegarder les espèces et les milieux</p> <p>Effets attendus : les espèces cibles se maintiennent et se renforcent. Le Parc est un territoire exemplaire pour ses actions en faveur des espèces.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p>Les tétraonidés et la bécasse sont attractifs et emblématiques des forêts des montagnes jurassiennes associées au massif du Chasseral. Les habitats traités en leur faveur abritent plus d'autres espèces et augmentent l'attractivité de la région. De plus, les travaux créent du travail et valorisent les forêts.</p> <p>Un des spécialistes suisses de ces oiseaux, Anatole Gerber, a rejoint l'équipe du Parc en 2010. Le Parc est actuellement une des références régionales en la matière.</p>
Lien avec d'autres projets	1.03 Pâturages boisés, 1.01 Espèces et biotopes, 2.02 Mobilité, signalétique et transports (limitation des dérangements), 3.05 Recherche
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec le chargé de mission « nature », Anatole Gerber (au Parc depuis 2010)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Propriétaires forestiers: réalisation de mesures • Forestiers de triages et de cantonnements: identification des travaux et relai opérationnel • Services cantonaux des forêts: financement et contrôle de mesures, conseils, identification de travaux et relai avec les propriétaires • Agriculteurs : réserves forestières, gestion des pâturages boisés et des lisières • Station ornithologique suisse: soutien technique et méthodologique et cofinancement d'études ou de travaux • Association SORBUS (Sauvegarde des oiseaux rares et des boisements utiles à leur survie) : suivi, collaboration pour les travaux et soutien méthodologique • Bureaux privés : accompagnement et identification de mesures • Ecole polytechnique fédérale de Zürich (EPFZ), chaire d'écologie : suivi de certains sites dans le cadre de cours de terrain • Pro Natura Jura bernois et Neuchâtel

1.02 OISEAUX DES FORETS D'ALTITUDE	
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<p>Les actions déployées s'inscrivent dans les démarches liées à la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif 3 : Améliorer la situation des espèces prioritaires au niveau national • Les espèces cibles sont des espèces prioritaires au niveau national (OFEV 2011), au niveau des deux cantons ainsi que du Parc régional Chasseral (UNA et OFEV 2011). • Il s'agit de conservation « in situ », selon le Plan de conservation des espèces en Suisse (bases du plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse dans le domaine de la conservation des espèces (OFEV 2012)). • Parmi les 24 plans d'action prévus (OFEV 2013), les actions contribuent au plan « W2 Espèces des forêts clairsemées », mais aussi « W1 Espèces peuplant le bois mort et le vieux bois », en particulier dans les réserves forestières. • Les réserves forestières, telles que celles mises en place en 2008 et 2013, contribuent à l'objectif 2 de la SBS « Créer une infrastructure écologique » <p>Les mesures et actions sont inspirées et ont contribué au « Plan d'action national du grand tétras, Suisse », dans le cadre du Programme de conservation des oiseaux en Suisse de l'OFEV, de la Station ornithologique suisse et de l'ASPO.</p> <p>La planification forestière régionale est une base importante pour le choix des objectifs et des périmètres d'intervention.</p>
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Ce projet a démarré en 2003. Il a débouché sur la création de la réserve forestière partielle "Chasseral Nord" en 2008, alors que la réalisation de mesures a profité dès 2005 d'un soutien conséquent du Fonds suisse pour le paysage (FSP).</p> <p>Une deuxième réserve forestière partielle, "Chasseral Sud", a été inaugurée en 2013. Actuellement, les fonds cantonaux à disposition pour des mesures dans ces deux réserves se montent à CHF 90'000.-/an, hors crédit parc. Le Parc est responsable de la mise en œuvre de ces mesures, en collaboration avec les propriétaires. Un accompagnement lors des martelages et de la définition des travaux dans les réserves est effectué par des spécialistes.</p> <p>Des panneaux d'information pour ces réserves ont été réalisés et installés en 2014.</p> <p>Malheureusement, comme dans le reste du Jura nord et central, le grand tétras a quasiment disparu dans le Parc. Le relevé de présence réalisé en 2013 a donc principalement visé la gélinotte et les résultats soulignent l'importance de se préoccuper rapidement de cette espèce.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures dans les réserves forestières sont réalisées selon les projets. • Le nouveau programme de mesures 2018-2027 pour la réserve « Chasseral Nord » est validé par le canton de Berne et les propriétaires forestiers. • Des mesures sont réalisées hors des réserves, en particulier dans la partie neuchâteloise et à Nods. • L'évolution de la population de gélinotte est connue dans le Parc (suivi continu). • Des mesures de limitation passive des dérangements sont mises en place à certains endroits clés.

1.02 OISEAUX DES FORETS D'ALTITUDE	
	<p>L'information et la sensibilisation du public et des acteurs locaux est faite en parallèle.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet de recherche est engagé avec l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL).
Prestations	Indicateur(s) de prestations
<p>1.021 Conseils pour une sylviculture favorable aux tétraonidés</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseil technique par un ornithologue pour les martelages et d'autres mesures forestières à l'intérieur et hors des réserves Recherche active d'opportunités d'intervention Mobilisation de financements externes pour la réalisation de mesures hors des réserves forestières (bases légales, fondations etc.) 	<p>Annuel : Au moins une intervention bénéficie de conseils</p>
<p>1.022 Essais et mesures pilotes pour limiter le dérangement (hors réserve « Chasseral Sud »)</p> <ul style="list-style-type: none"> Par ex. : encombrement de chemins ou de layons par abattage 	<p>Annuel : au moins une mesure de limitation proposée</p>
<p>1.023 Evaluation de la qualité des mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> Relevé partiel annuel de la présence de la gélinotte et d'autres espèces emblématiques dans le Parc Suivi de la qualité de l'habitat dans les secteurs avec interventions (si possible données lidar (modèle numérique de terrain) selon les résultats du WSL) 	<p>Annuel : relevé de présence (sauf si enneigement défavorable)</p> <p>2018 : bilan de la qualité de l'habitat.</p>
<p>1.024 (Hors crédit parc) Gestion des réserves forestières partielles</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidence et animation des commissions de gestion des réserves forestières Ajustement technique des mesures Suivi de la mise en œuvre des mesures (surfaces, type de mesures) Gestion financière Renouvellement du plan de gestion en 2017 pour la réserve forestière Chasseral Nord 	<p>Annuel : animation et présidence des deux commissions de gestion des réserves forestières</p> <p>2017 : proposition d'un plan de gestion de la réserve Chasseral Nord renouvelé</p>
<p>1.025 (Hors crédit parc) Réalisations de mesures dans les réserves forestières partielles ou avec des bases légales existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de mesures forestières d'amélioration de l'habitat 	<p>Annuel : mesures forestières réalisées</p>
<p>1.026 (Hors crédit parc) Mesures en faveur des tétraonidés hors des réserves forestières</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de mesures forestières d'amélioration de l'habitat hors des réserves forestières 	<p>Annuel : au moins une proposition concrète de mesures hors des réserves forestières</p>

1.02 OISEAUX DES FORETS D'ALTITUDE**CALENDRIER**

Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
1.021 Conseils				
1.022 Limitation du dérangement				
1.023 Evaluation (relevé annuel)				
1.023 Evaluation (bilan de la qualité de l'habitat)				
1.024 Gestion des réserves forestières (gestion régulière)				
1.024 Gestion des réserves forestières (renouvellement du plan de gestion de la réserve « Chasseral Nord »)				
1.025 Mesures forestières dans les réserves				
1.026 Mesures forestières hors des réserves				

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	Total
DÉPENSES	167'000	153'000	133'000	133'000	586'000
1.02 a Oiseaux de forêts d'altitude (Crédit parcs)	27'000	27'000	27'000	27'000	108'000
1.021 Conseil	13'000	13'000	13'000	13'000	52'000
1.022 Limitation du dérangement	7'000	7'000	7'000	7'000	28'000
1.023 Evaluation	7'000	7'000	7'000	7'000	28'000
1.02b Oiseaux de forêts d'altitude (Hors Crédit parcs)	140'000	126'000	106'000	106'000	478'000
1.024 (HCP) Gestion des réserves forestières partielles	19'000	5'000	5'000	5'000	34'000
1.025 (HCP) réalisations de mesures □	90'000	90'000	70'000	70'000	320'000
1.026 (HCP) Mesures hors réserves forestières	31'000	31'000	31'000	31'000	124'000
Dont personnel du Parc (estimation CHF et jours)	23'000 26	16'000 18	16'000 18	16'000 18	71'000 79

1.02a Oiseaux de forêts d'altitude (Crédit parcs)	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	27'000 %	27'000 %	27'000 %	27'000 %	108'000 %
RESSOURCES FINANCIERES	27'000 100%	27'000 100%	27'000 100%	27'000 100%	108'000 100%
Confédération « parcs »	10'000 37%	10'000 37%	10'000 37%	10'000 37%	40'000 37%
Confédération « autres »	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «parcs»	6'000 22%	6'000 22%	6'000 22%	6'000 22%	24'000 22%
Canton BE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton NE "parcs"	1'000 4%	1'000 4%	1'000 4%	1'000 4%	4'000 4%
Cantons NE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Parc "contribution financière"	10'000 37%	10'000 37%	10'000 37%	10'000 37%	40'000 37%
ressources non affectées sûres					0
ressources affectées sur ce projet sûres	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
ressources affectées sur ce projet à trouver	0				0
participation de bénéficiaires sûres	0	0	0	0	0
participation de bénéficiaires à trouver					0
ventes, recettes, dédommagement sûres					0
ventes, recettes, dédommagement à trouver					0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Prestations offertes par le Parc	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Prestations offertes par des tiers	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%

1.02 OISEAUX DES FORETS D'ALTITUDE

1.02b Oiseaux de forêts d'altitude (Hors Crédit parcs)	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	140'000	%	126'000	%	106'000	%	106'000	%	478'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	139'000	99%	125'000	99%	105'000	99%	105'000	99%	474'000	99%
Confédération « parcs »	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Canton BE «autres»	99'000	71%	85'000	67%	67'000	63%	67'000	63%	318'000	67%
Canton NE "parcs"	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Cantons NE «autres»	28'000	20%	28'000	22%	28'000	26%	28'000	26%	112'000	23%
Parc "contribution financière"	12'000	9%	12'000	10%	10'000	9%	10'000	9%	44'000	9%
ressources non affectées sûres									0	
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver									0	
participation de bénéficiaires sûres	12'000		12'000		10'000		10'000		44'000	
participation de bénéficiaires à trouver									0	
ventes, recettes, dédommagement sûres									0	
ventes, recettes, dédommagement à trouver									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	1'000	1%	1'000	1%	1'000	1%	1'000	1%	4'000	1%
Prestations offertes par le Parc	1'000	1%	1'000	1%	1'000	1%	1'000	1%	4'000	1%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

1.03 PÂTURAGES BOISÉS	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Les pâturages boisés constituent un type de paysage emblématique du Jura. Pourtant, les importants changements structurels dans l'agriculture les menacent : à certains endroits ils sont englobés dans la forêt, à d'autres, ils évoluent vers de la prairie sans arbre.</p> <p>Cette évolution entraîne une perte d'intérêts biologique, paysager et touristique. On notera que certains pâturages boisés de l'anticlinal de Chasseral sont particuliers avec la présence d'érables sycomores.</p> <p>Le Parc agit en mobilisant les outils financiers et de gestion institutionnels ou privés, dont les plans de gestion intégrée. Il assure un suivi sur le long terme des mesures mises en œuvre. Le Parc informe en détail et de manière systématique les propriétaires et les exploitants et sensibilise les habitants et décideurs aux enjeux liés aux pâturages boisés.</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie A.b : Maintenir et promouvoir le paysage Effets attendus : les pâturages boisés sont particulièrement bien préservés et d'une grande qualité dans le Parc, notamment au niveau de la biodiversité. Le paysage est pris en compte dans les aménagements. Les objets inventoriés sont pris en compte et bénéficient d'une gestion dynamique. • Stratégie A.c : Renforcer les pratiques agricoles et sylvicoles respectueuses de l'environnement Effet attendu : augmentation des surfaces agricoles et forestières sous contrat
Importance du projet pour le Parc	Un des projets majeurs du Parc. Les pâturages boisés sont un des vecteurs principaux de l'attractivité de la région et de sa richesse naturelle. Il concerne directement les agriculteurs et les forestiers.
Lien avec d'autres projets	1.08, Agriculture, paysages et biodiversité, 1.05 Paysages ruraux, 1.04 Observatoire du paysage, 1.01 Espèces et biotopes, 1.02 Oiseaux des forêts d'altitude
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc, avec le chargé de mission « nature », Anatole Gerber (au Parc depuis 2010)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Commission des pâturages boisés du Jura bernois : Anatole Gerber est invité permanent de la Commission. • Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) : collaboration pour les questions techniques. • Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) et Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV). • Propriétaires et exploitants : réalisation de mesures et collaboration pour l'élaboration des plans de gestion intégrée (PGI). • Services cantonaux de l'agriculture, de la forêt et de la nature. • Pro Natura Jura bernois et Neuchâtel. • Associations de protection de la nature neuchâteloises et bernoises. • Parcs du Jura vaudois et du Doubs
Intégration dans des outils	<ul style="list-style-type: none"> • Planifications forestières régionales

1.03 PÂTURAGES BOISÉS	
et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Directives de l'Office des forêts bernois (OFOR) concernant les PGI • Diverses bases légales pour l'agriculture (SPB, réseaux écologiques, contributions à la qualité du paysage) • Inventaires fédéraux et cantonaux du paysage (IFP) • Prairies et pâturages secs (PPS) • Politique d'améliorations structurelles des cantons et de l'OFAG • Réserves forestières Chasseral Nord et Sud
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Le Parc est reconnu comme acteur important de cette thématique dans la région : il est invité dans les groupes de travail pour la réalisation des PGI et à la Commission des pâturages boisés du Jura bernois. Il est sollicité régulièrement pour diverses questions. Il doit cette reconnaissance entre autres à son rôle pour p.ex. la réalisation de PGI ou des plantations d'arbres isolés, etc. • Divers financements, provenant de bases légales ou de fonds divers, ont été mobilisés et ont débouché sur la réalisation de mesures : mise en valeur des Zones de protection particulières de la commune de Tramelan (plantations, entretiens, mares, etc.), appui à des coupes de bois déficitaires, recherche de financements publics pour l'approvisionnement en eau des pâturages, etc. • Les pâturages boisés sont intégrés à de nombreuses activités et projets du Parc. Ce dernier donne une cohérence aux sollicitations, aux activités et aux pressions exercées sur les pâturages boisés : activités touristiques, projets de réseaux écologiques et de qualité du paysage, réserves forestières, espèces particulières à prendre en considération sur certains sites, etc. • La partie neuchâteloise du Parc est pour l'instant peu touchée par ce projet.
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • La thématique des pâturages boisés est perçue et intégrée par les acteurs locaux et portée à la connaissance du public. • Les mesures planifiées dans les PGI achevés sont effectivement en cours de réalisation et sont suivis.
Prestations	Indicateur(s) de prestations
1.031 Communication et informations sur les enjeux liés aux pâturages boisés <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la Commission des pâturages boisés du Jura bernois • Echanges d'expériences avec les autres parcs de l'Arc jurassien sur cette thématique • Participation au concours « Pâturages et prairies fleuries » organisées annuellement par la Fédération française des parcs naturels régionaux (sous réserve de l'accord de la Commission du Jura bernois). Ce concours concernerait d'abord le Parc, puis les Parcs de l'Arc jurassien (notamment le Parc du Jura vaudois) • Développement de réflexions entre Parcs jurassiens sur les variétés de bovins les mieux adaptés au maintien des pâturages boisés 	Annuel : Participation à la commission des pâturages boisés du Jura bernois Annuel : un échange d'expérience avec les autres Parcs jurassiens

1.03 PÂTURAGES BOISÉS				
1.032 Conseil et appui technique pour le maintien de la qualité paysagère et naturelle des pâturages boisés		Annuel : conseil ou accompagnement pour la réalisation de mesures sur au moins un pâturage		
<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux groupes de pilotage des PGI des pâturages boisés et conseils • Appui, suivi et conseil technique pour les plans de mesures proposées dans les PGI • Soutien financier ponctuel pour des compléments d'études ou d'informations sur des aspects insuffisamment prise en compte dans les études standards (biodiversité, tourisme, paysage, patrimoine rural, etc.) • Conseil pour la mobilisation de bases légales de financement ou recherche de financement complémentaire • Suivi d'efficacité des mesures « nature, paysage, tourisme et infrastructures agricoles » 				
1.033 Mesures de terrain en faveur des pâturages boisés		Annuel : soutien financier mobilisé pour au moins une mesure concrète sur un pâturage boisé		
<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de soutien financier pour des interventions dans les pâturages gérées par des tiers • Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de mesures (organisation, autorisation, gestion financière, contrôle) 				
1.034 (Hors crédit parc) Mesures de terrain en faveur des pâturages boisés				
Soutien à des mesures agricoles par les améliorations structurelles (Canton de Berne), sur la base d'un projet monté en 2014 par le Parc (ex. : nouvel abreuvoir comme incitation à venir sur d'autres secteurs pour le troupeau)				
CALENDRIER				
Etapas/activités	2016	2017	2018	2019
1.031 Communication et informations				
1.032 Conseil et appui technique				
1.033 Mesures de terrain				
1.034 (Hors crédit parc) Mesures de terrain				

1.03 PÂTURAGES BOISÉS

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	60'000	65'000	65'000	65'000	255'000
1.03 a pâturages boisés (Crédits parcs)	50'000	55'000	55'000	55'000	215'000
1.31 Communication et informations sur les enjeux	9'000	13'000	13'000	13'000	48'000
1.32 Conseil et appui technique pour le maintien d	22'000	22'000	22'000	22'000	88'000
1.33 Mesures de terrain en faveur des pâturages boi	19'000	20'000	20'000	20'000	79'000
1.03 b pâturages boisés (Hors Crédits parcs)	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
1.34 (Hors crédit Parc) Mesures de terrain en faveur	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000

1.03 a pâturages boisés (Crédits parcs)	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	50'000	%	55'000	%	55'000	%	55'000	%	215'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	47'000	94%	52'000	95%	52'000	95%	52'000	95%	203'000	80%
Confédération « parcs »	23'000	46%	25'000	45%	25'000	45%	25'000	45%	98'000	38%
Confédération « autres »	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Canton BE «parcs»	13'000	26%	15'000	27%	15'000	27%	15'000	27%	58'000	23%
Canton BE «autres»	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Canton NE "parcs"	1'000	2%	2'000	4%	2'000	4%	2'000	4%	7'000	3%
Cantons NE «autres»	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Parc "contribution financière"	10'000	20%	10'000	18%	10'000	18%	10'000	18%	40'000	16%
ressources non affectées sûres	5'000		5'000		5'000		5'000		20'000	
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver	5'000		5'000		5'000		5'000			
participation de bénéficiaires sûres									0	
participation de bénéficiaires à trouver										
ventes, recettes, dédommagement sûres										
ventes, recettes, dédommagement à trouver									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	3'000	6%	3'000	5%	3'000	5%	3'000	5%	12'000	6%
Prestations offertes par le Parc	3'000	6%	3'000	5%	3'000	5%	3'000	5%	12'000	6%
Prestations offertes par des tiers	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

1.03 b pâturages boisés (Hors Crédits parcs)	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	10'000	%	10'000	%	10'000	%	10'000	%	40'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	10'000	100%	10'000	100%	10'000	100%	10'000	100%	40'000	100%
Confédération « parcs »	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Confédération « autres »	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Canton BE «parcs»	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Canton BE «autres»	7'000	70%	7'000	70%	7'000	70%	7'000	70%	28'000	70%
Canton NE "parcs"	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Cantons NE «autres»	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Parc "contribution financière"	3'000	30%	3'000	30%	3'000	30%	3'000	30%	12'000	30%
ressources non affectées sûres									0	
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver										
participation de bénéficiaires sûres	3'000		3'000		3'000		3'000		12'000	
participation de bénéficiaires à trouver										
ventes, recettes, dédommagement sûres										
ventes, recettes, dédommagement à trouver									0	

1.04 OBSERVATOIRE DU PAYSAGE DES PARCS JURASSIENS :	
Projet commun entre les Parcs naturels régionaux du Jura vaudois, du Doubs et du Chasseral	
Durée du projet	2015-2019
Bref descriptif du projet	<p>Le paysage des trois Parcs de l'Arc jurassien (Chasseral, Doubs et Jura vaudois) est très largement associé aux crêtes karstiques et aux pâturages boisés. Au-delà de cette « vision panoramique » reconnue, les paysages des trois parcs se composent surtout de petites entités paysagères (mosaïque de milieux ouverts, de haies, de forêts, de lisières et petit patrimoine bâti) qui structurent le paysage.</p> <p>A côté de ces éléments naturels, le paysage des trois Parcs est aussi fortement marqué par son passé industriel dont témoignent les nombreux villages. Aujourd'hui, ce sont les abords de ces villages qui évoluent très rapidement et impactent fortement le paysage quotidien de la population.</p> <p>Conscients de ces fortes similitudes, les trois Parcs élaborent un Observatoire du paysage. A partir de thèmes préalablement définis ensemble, ils entendent ainsi documenter l'état actuel des paysages et être par la même occasion en mesure de suivre les transformations et les pressions qui les modifient (article 6.c de la Convention européenne du paysage)</p> <p>Ce projet doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration interparcs et élaborer une démarche de projet commune • Documenter l'état du paysage et faire connaître les spécificités paysagères de l'Arc jurassien • Associer les habitants des Parcs et les communes membres à la démarche • Articuler l'Observatoire avec les autres données du paysage pour la valorisation du paysage
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie A.b. Maintenir et promouvoir le paysage Effets attendus : le paysage est pris en compte dans les aménagements. Les objets inventoriés sont pris en compte et bénéficient d'une gestion dynamique. • Stratégie D.a Renforcer les collaborations et les partenariats Effets attendus : le Parc donne de la cohérence et de l'impact aux nombreuses initiatives. Le Parc est sollicité par des tiers.
Importance du projet pour le Parc	Ce projet est primordial car il rassemble les trois Parcs du Jura autour d'une identité commune : le paysage de l'Arc jurassien. Il offre de plus de nombreuses perspectives de partenariats sur cette thématique.
Lien avec d'autres projets du Parc Chasseral	1.03 Pâturages boisés, 1.08 Patrimoine bâti, 2.05 Savoir-faire pour le bâti et le paysage, 2.01 Tourisme, 4.01 Partenariats, études et conseils, 4.03 Charte et évaluation
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	Ce projet est commun aux trois Parcs (Doubs, Jura vaudois et Chasseral). Un comité de pilotage réunissant des responsables opérationnels des trois Parcs sera constitué. Un responsable spécifique pour mener le projet dans les trois Parcs sera recruté.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Parc du Jura Vaudois, Parc du Doubs

1.04 OBSERVATOIRE DU PAYSAGE DES PARCS JURASSIENS :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève (HEPIA), Ecole cantonale d'arts de Lausanne (ECAL), Ecole d'Arts Visuels de Berne et de Bienne, Haute Ecole Spécialisée de Suisse Orientale (HES_SO), Ecole Supérieure d'ART de l'Agglomération d'Annecy (ESAAA) • Artistes et photographes
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie Paysage de l'OFEV • Plan directeur cantonal (axes C1/E1/E2/F3) et plans directeurs régionaux • Chartes du Parc Chasseral et du Parc du Doubs • Rapport 2014 du groupe de travail « Développement du paysage » du Réseau des parcs suisses • Etude 2013 visant à positionner les Parcs jurassiens sur la thématique du paysage • Outils et processus de planification plus larges des Parcs du Doubs et du Chasseral
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Les trois Parcs se sont concertés pour élaborer le projet. Ils ont choisis des thèmes communs (4 thèmes avec 3 à 5 sites par thèmes)</p> <p>Une étude prospective sur un positionnement commun en matière de développement du paysage a été menée en 2013 par les trois Parcs concernés.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion des trois Parcs au projet et renforcement de la collaboration entre les Parcs : mise en place d'une méthodologie commune. • La population s'approprie la méthode de l'Observatoire et participe à compléter la base de données. • L'Observatoire est utilisé comme outil didactique d'aide à la décision auprès des communes.
Prestations	Indicateur(s) de prestations
1.041 Ingénierie de projets	
1.042 Mise en place d'un coordinateur pour les trois parcs	Annuel : coordinateur mandaté
1.043 Documenter le paysage de l'Arc jurassien <ul style="list-style-type: none"> • 4 thématiques majeures sont étudiées : <ul style="list-style-type: none"> - Entrées de villages et zones en friches (abords de gare, zones de dépôt de matériels, etc.) - Zones d'habitat - Espaces naturels sensibles - Infrastructures isolées et rurales • Organisation d'un projet d'observatoire citoyen avec des habitants volontaires du Parc 	2016 : sélection de trois sites par thèmes identifiés 2017 : première campagne photographique
1.044 Élaborer une démarche de projet et une méthodologie commune aux trois Parcs : <ul style="list-style-type: none"> • Choix des sites de l'Observatoire -3 sites par thématique-, gestion de la banque de données et du portail de l'Observatoire, élaboration d'une grille d'analyse, techniques photographiques, mobilisation des acteurs locaux, etc.) • Mise en place d'un groupe de pilotage (fonctionnement de l'Observatoire) • Renforcement de partenariats avec des hautes écoles et des 	Au moins deux séances annuelles du groupe de travail inter parcs (Doubs, Jura vaudois et Chasseral)

1.04 OBSERVATOIRE DU PAYSAGE DES PARCS JURASSIENS :	
<ul style="list-style-type: none"> universités Recherche de subsides pour la mise en place de l'Observatoire 	
1.045 Communication et information sur les enjeux de l'entretien du paysage de l'Arc jurassien <ul style="list-style-type: none"> Organisation d'événements autour de l'Observatoire (ex. : lors de la pose des bornes) Cycle de conférence Exposition propre à chaque Parc Exposition communes au trois Parcs Au moins deux conférences et/ou tables rondes Publication d'un ouvrage sur l'Observatoire 	Annuel : au moins une conférence et/ou débat

CALENDRIER				
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
1.042 Mise en place d'un coordinateur sur les 3 Parcs				
1.041 Documenter le paysage de l'arc jurassien				
1.042 Elaborer une démarche de projet et une méthodologie commune				
1.043. Communication et information sur les enjeux de l'entretien du paysage				

BUDGET ET FINANCEMENT

Le projet présenté est commun aux parcs du Jura vaudois, du Doubs et Chasseral. Dans un souci d'efficacité, le montant total du projet en dépenses comme en ressources a été divisé entre les trois Parcs. Les montants ci-dessous correspondent donc au tiers des totaux et correspondent à ce que va gérer le Parc Chasseral

	2016		2017		2018		2019		Total	
DEPENSES	45'000		55'000		40'000		40'000		180'000	
1.041 Ingénierie de projets	20'000		20'000		20'000		20'000		80'000	
1.042 Mise en place d'un coordinateur pour les trois	15'000		15'000		15'000		15'000		60'000	
1.043 Documente le paysage de l'Arc jurassien	0		5'000		0		0		5'000	
1.044 Elaborer une démarche de projet	10'000		15'000		0		0		25'000	
1.045 Communication et information	0		0		5'000		5'000		10'000	
Dont personnel du Parc (estimation CHF et jours)	20'000	22	20'000	22	20'000	22	20'000	22	80000	89

	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	45'000	%	55'000	%	40'000	%	40'000	%	180'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	45'000	111%	55'000	111%	40'000	113%	40'000	113%	180'000	112%
Confédération « parcs »	26'000	58%	32'000	58%	23'000	58%	23'000	58%	104'000	58%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	11'000	24%	13'000	24%	10'000	25%	10'000	25%	44'000	24%
Canton BE «autres»										
Canton NE "parcs"	3'000	7%	4'000	7%	2'000	5%	2'000	5%	11'000	6%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	5'000	11%	6'000	11%	5'000	13%	5'000	13%	21'000	12%
ressources non affectées sûres	5'000	11%	6'000	11%	5'000	13%	5'000	13%	21'000	12%
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver										
participation de bénéficiaires sûres									0	
participation de bénéficiaires à trouver										
ventes, recettes, dédommagement sûres									0	
ventes, recettes, dédommagement à trouver									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Prestations offertes par le Parc	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

1.05 PAYSAGES RURAUX	
Mise en valeur des paysages ruraux-patrimoniaux	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Le Parc est régulièrement sollicité pour la restauration du petit patrimoine rural (fours à chaux sur le plateau de Diesse, murs de soutènement à la Neuveville, murs de soutènement sur des voies historiques, citerne, métairies, granges, cabanons de vignes, etc.). Ces éléments architecturaux font partie intégrante du paysage rural régional.</p> <p>Avec ce projet, le Parc encourage les initiatives locales et agit pour la valorisation des paysages ruraux les plus remarquables du Parc. Quatre thématiques principales sont développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vignoble de la Neuveville est l'un des sites prioritaires du projet. L'objectif est d'agir sur la valorisation du site (restauration des murs de soutènement suivant des techniques traditionnelles et préservation des cabanons de vignes mais aussi entretien des prairies sèches et encouragement de pratiques viticoles compatibles avec le réseau écologique existant). • La valorisation et l'entretien du patrimoine rural sur les itinéraires de grandes valeurs (voies historiques, crêtes et panoramas). • La restauration du petit patrimoine bâti et des structures paysagères autour des métairies. • Une réflexion sur l'architecture des bâtiments agricoles isolés et leur intégration paysagère.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie A.b Maintenir et promouvoir le paysage <p>Effets attendus : le paysage est pris en compte dans les aménagements. Les objets inventoriés sont pris en compte et bénéficient d'une gestion dynamique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie D.a Renforcer les collaborations et les partenariats <p>Effets attendus : le Parc donne de la cohérence et de l'impact aux nombreuses initiatives. Le Parc est sollicité par des tiers.</p>
Importance du projet pour le Parc	Ce projet est primordial. Les paysages ruraux ont un fort attrait touristique (tourisme rural, label « produit des Parcs suisses », vente directe, etc.). En valorisant et en mobilisant des moyens pour sa préservation, le Parc renforce l'attrait de la région du point de vue touristique et économique.
Lien avec d'autres projets	1.04 Observatoire du paysage des parcs jurassiens, 2.03 Produits du terroir, 2.01 Tourisme, 1.08 Agriculture, biodiversité et paysage
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec la chargée de mission « patrimoine bâti et paysage », Géraldine Guesdon-Annan (au depuis 2013)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communes, propriétaires et exploitants agricoles et forestiers • Services cantonaux (nature, faune, aménagement du territoire) • Service des monuments historiques du Canton de Berne • Office du Patrimoine et de l'Archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN) • Berne Rando et Neuchâtel Rando

1.05 PAYSAGES RURAUX	
	<ul style="list-style-type: none"> • Pro Natura Jura bernois et Neuchâtel • Patrimoine suisse • Action Paysage Bienne-Seeland SA
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Ordonnance concernant l'inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (OIVS) • Stratégie paysage de l'OFEV (revu décembre 2012) • Paysage 2020, Principes directeurs de l'OFEFP pour la Nature et le Paysage • Nouvelles approches pour relever la qualité du paysage : rapport intermédiaire du programme Observation du paysage suisse (OPS, 2013), contributions à la qualité des paysages dans le canton de Berne, accepté par l'OFAG au 17.06.2014 • Ordonnance sur les parcs d'importance nationale (OParcs) • Loi sur l'aménagement du territoire • Projet de territoire Suisse, ARE 2012 • Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP)
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines thématiques déjà en phase de mise en œuvre (état septembre 2014), comme l'action pour la valorisation paysagère du vignoble de La Neuveville (recensement de l'état des murs du vignoble de La Neuveville en mars 2014) • Projet pilote autour des citernes sur le Chemin des Anabaptistes (itinéraire touristique majeur) et du patrimoine autour des métairies. • D'autres thématiques en cours d'élaboration : bâtiments agricoles isolés, fours à chaux et tuileries.
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les collaborations entre propriétaires, bourgeoisies et communes dans la gestion du patrimoine bâti • Connaissance accrue des sites majeurs du patrimoine rural régional • Valorisation du vignoble de la Neuveville
Prestations	Indicateur(s) de prestations
1.051 Développement paysager à La Neuveville Il s'agit d'élaborer un projet de valorisation du vignoble : murs de soutènement en pierres sèches, prairies sèches, lisières de forêt. Le travail du Parc va consister à appuyer les vigneron, propriétaires et autres acteurs concernés, pour définir collectivement les actions à mettre en place et pour mobiliser les fonds nécessaires. Le financement de travaux n'est pas prévu dans cette prestation. Les travaux ne seront réalisés que si des financements tierces sont obtenus.	2017 Elaboration d'un dossier pour la recherche de financement pour le développement paysager à La Neuveville
1.052 Patrimoine rural remarquable : identifier ou répondre à des sollicitations pour la restauration d'éléments patrimoniaux et des bâtiments ruraux isolés remarquables à titre d'impulsions ou de synergies avec d'autres activités du Parc <ul style="list-style-type: none"> • Identification de murs de pierres sèches de faible longueur mais à fort intérêt • Recensement des bâtiments ruraux isolés (granges, fermes, loges, etc.) • Identification d'autres éléments patrimoniaux (citernes, fours à 	Biennuel : Au moins un site identifié pour une valorisation avec un dossier monté

1.05 PAYSAGES RURAUX										
<ul style="list-style-type: none"> chaux) • Mobilisation de financements • Conseil auprès des propriétaires 										
CALENDRIER										
Etapes/activités					2016	2017	2018	2019		
1.051 Développement paysager à La Neuveville										
1.052 Patrimoine rural remarquable										
BUDGET ET FINANCEMENT										
	2016	2017	2018	2019	Total					
DEPENSES	45'000	70'000	85'000	85'000	285'000					
1.05 a Mise en valeur des paysages ruraux-patrimoniaux (Crédit parcs)	20'000	20'000	10'000	10'000	60'000					
1.051 Développement du projet paysager à La Neuveville	10'000	10'000	0	0	20'000					
1.052 Patrimoine rural remarquable	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000					
1.05 b Mise en valeur des paysages ruraux-patrimoniaux (Hors Crédit parcs)	25'000	50'000	75'000	75'000	225'000					
1.053 (HCP) réalisation de mesures	25'000	50'000	75'000	75'000	225'000					
1.05 a Mise en valeur des paysages ruraux-	2016	2017	2018	2019	Total					
RESSOURCES	20'000	%	20'000	%	10'000	%	10'000	%	60'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	17'000	85%	17'000	85%	9'000	90%	9'000	90%	52'000	87%
Confédération « parcs »	6'000	30%	6'000	30%	3'000	30%	3'000	30%	18'000	30%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	5'000	25%	5'000	25%	1'000	10%	1'000	10%	12'000	20%
Canton BE «autres»	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Canton NE "parcs"	1'000	5%	1'000	5%	1'000	10%	1'000	10%	4'000	7%
Cantons NE «autres»	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Parc "contribution financière"	5'000	25%	5'000	25%	4'000	40%	4'000	40%	18'000	30%
<i>ressources non affectées sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>	5'000		5'000		4'000		4'000		18'000	
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	3'000	15%	3'000	15%	1'000	10%	1'000	10%	8'000	13%
Prestations offertes par le Parc	3'000	15%	3'000	15%	1'000	10%	1'000	10%	8'000	13%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

1.05 PAYSAGES RURAUX										
1.05 b Mise en valeur des paysages ruraux-	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	25'000	%	50'000	%	75'000	%	75'000	%	225'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	25'000	100%	50'000	100%	75'000	100%	75'000	100%	225'000	100%
Confédération « parcs »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"		0%		0%		0%		0%	0	0%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	25'000	100%	50'000	100%	75'000	100%	75'000	100%	225'000	100%
<i>ressources non affectées sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>	25'000		50'000		75'000		75'000		225'000	
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Prestations offertes par le Parc		0%		0%		0%		0%	0	0%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

1.06 CHEMIN DES PIONNIERS	
Valorisation patrimoniale de l'itinéraire culturel « Chemin des Pionniers » allant de Chasseral à La Vue des Alpes	
Durée du projet	2014-2019
Bref descriptif du projet	<p>Dans le cadre de ses activités touristiques et patrimoniales, le Parc Chasseral a mis en place l'itinéraire culturel et historique appelé « Chemin des Pionniers ». La valeur culturelle reconnue de l'itinéraire (voie historique d'importance nationale, IVS NE 548) permet de mettre en œuvre un projet de restauration du patrimoine rural.</p> <p>Le Parc identifie et sélectionne les structures paysagères majeures (murs de pierres sèches, four à chaux, haies, bosquets, lisères, etc.). Le Parc mobilise des financements et planifie des chantiers de restauration. Le Parc organise en partenariat étroit avec la commune de Val-de-Ruz la mise en place de l'entretien des sites revalorisés.</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<p>Stratégie A.d Valoriser le patrimoine bâti</p> <p>Stratégie A.b Maintenir et promouvoir le paysage</p> <p>Stratégie C.b Informer et sensibiliser à l'environnement</p>
Importance du projet pour le Parc	Les murs de pierres sèches font partis des éléments les plus emblématiques du paysage régional. Le projet est important tant du point de vue méthodologique que des résultats sur le terrain (restauration de secteurs clés). L'association chantiers nature et qualité de construction permet de faire revivre le patrimoine bâti en lui donner une fonction éducative.
Lien avec d'autres projets	<p>2.01. Tourisme durable</p> <p>2.05. Savoir-faire pour le bâti et le paysage</p> <p>3.03 Vivre le Parc</p>
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec la chargée de mission « patrimoine bâti et paysage », Géraldine Guesdon-Annan (au Parc depuis 2013)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole de Métiers de la Nature et de la Terre (ENTM) : pour la formation de muretier • Service Forêts, Faune, Nature (SFFN) du canton de Neuchâtel • Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage : conseil et financement • Propriétaires et exploitants • Commune de Val-de-Ruz • Fonds suisse pour le paysage • Loterie romande • IVS (OFROU)
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<p>Ordonnance concernant l'inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (OIVS)</p> <p>Stratégie paysage de l'OFEV (revu décembre 2012)</p>
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	Les travaux ont été identifiés fin 2013 et les premières remises en état faites en 2014 (réalisation de 150m de murs et 100 m de revitalisation de haies).
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Les murs des secteurs sélectionnés sont restaurés et les haies revalorisées. • La commune s'implique dans la gestion du patrimoine

1.06 CHEMIN DES PIONNIERS					
	restauré. <ul style="list-style-type: none"> • Les propriétaires s'impliquent dans la revalorisation paysagère de leur patrimoine. • L'attractivité touristique et de loisir du site est renforcée et génère des retombées économiques positives. 				
Prestations			Indicateur(s) de prestations		
1.061 Organisation pour la réalisation des travaux <ul style="list-style-type: none"> • Planification du planning annuel de chantier • Organisation et suivi des chantiers • Répertoire et valoriser les autres éléments du petit patrimoine rural le long du Chemin des Pionniers (fontaines, lisières, chemins creux, etc.) • Recherche de financements • Contrôle qualité 			Annuel : conditions assurées pour les travaux de revitalisation des murs		
1.062 (Hors crédit Parc) Restaurations des murs et revitalisation de haies <ul style="list-style-type: none"> • Restauration des murs de pierres sèches • Revalorisation de haies • Intégration d'autres éléments paysagers (p.ex. murgiers) 			Annuel : restauration d'un secteur de murs préalablement défini et/ou valorisation d'une haie		
CALENDRIER					
Etapes/activités		2016	2017	2018	2019
1.061 Organiser pour la réalisation des travaux					
1.062 Restauration des murs et revitalisations de haies					
BUDGET ET FINANCEMENT					
	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES (Hors crédit Parc)	100'000	65'000	35'000	25'000	225'000
1.061 (HCP) Organisation pour la réalisation des travaux	20'000	15'000	10'000	10'000	55'000
1.062 (HCP) Restaurations des murs et revitalisation de haies	80'000	50'000	25'000	15'000	170'000
	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	100'000	65'000	35'000	25'000	225'000
RESSOURCES FINANCIERES	90'000	58'500	31'500	22'500	202'500
Confédération « parcs »	0	0	0	0	0
Confédération « autres »	40'000	26'000		0	66'000
Canton BE «parcs»				0	0
Canton BE «autres»				0	0
Canton NE "parcs"				0	0
Cantons NE «autres»				0	0
Parc "contribution financière"	50'000	32'500	31'500	22'500	136'500
<i>ressources non affectées sûres</i>					0
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>	40'000	26'000	28'000	20'000	114'000
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>					
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>	10'000	6'500	3'500	2'500	22'500
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>					
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>					
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>					0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	10'000	6'500	3'500	2'500	22'500
Prestations offertes par le Parc	10'000	6'500	3'500	2'500	22'500
Prestations offertes par des tiers					0

1.07 PATRIMOINE BATI	
Mise en valeur du patrimoine bâti dans les localités	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Le projet vise à mettre en œuvre des conditions favorables à la réalisation de projets de réaffectation et rénovation d'anciens bâtiments vides, tant du point de vue administratif (règlement légaux communaux) qu'esthétique (harmonie avec l'ossature d'origine du bâtiment) et technique (matériaux et énergie). Au-delà de l'enjeu patrimonial de ces restaurations, seront aussi considérées les conséquences de ces réaffectations sur l'aménagement du territoire et la densification du cœur des villages.</p> <p>Le projet se base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur les connaissances et les outils des partenaires déjà actifs dans le domaine de la préservation du patrimoine architectural, • sur les expériences déjà menées dans le domaine de la réhabilitation tant en Suisse que dans les pays voisins (exemple du projet modèle de l'ARE à Porrentruy, le Réseau vieille ville, le label " Borghi alpini " créé par l'Union italienne des communes de montagne UNCEM, le projet BIMBY en Haute Vallée de Chevreuse), • sur la réalisation des premières expériences développées dans les communes du Parc.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie A.d. Valoriser le patrimoine bâti Effets attendus : les éléments construits ne tombent plus en ruine, les bâtiments protégés sont valorisés, des investissements en faveur de l'amélioration des constructions ont lieu. • Stratégie C.c : Promouvoir les matériaux de construction respectueux de l'environnement Effets attendus : perspectives d'action opérationnelles pour la deuxième Charte • Stratégie C.d Devenir un pôle d'expérimentation et d'innovation Effets attendus : des travaux de recherche facilitent le développement ou l'évaluation des projets menés par le Parc. Le Parc propose des thèmes de recherche qui sont repris par des hautes écoles, des universités et des institutions. • Stratégie D.a Renforcer les collaborations et les partenariats Effets attendus : le Parc donne de la cohérence et de l'impact aux nombreuses initiatives. Le Parc est sollicité par des tiers.
Importance du projet pour le Parc	Trouver des pistes pour faciliter la valorisation architecturale de bâtiments vides ou à restaurer ainsi qu'une meilleure mise en valeur des centres de village renforcent l'attractivité de la région et sa qualité de vie. Ce projet procurera également un appui aux communes pour décliner de manière opérationnelle la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire.
Lien avec d'autres projets	1.01 Espèces et biotopes, 2.03 Energie, 3.03 Vivre le Parc, 3.05 Recherche
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec la chargée de mission

1.07 PATRIMOINE BATI	
	« patrimoine bâti et paysage », Géraldine Guesdon-Annan (au depuis 2013)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Propriétaires • Réseau urbain neuchâtelois (RUN) • Association régionale Jura Bienne • Services cantonaux (Service des monuments historiques du canton de Berne, Office du patrimoine et de l'archéologie du Canton de Neuchâtel) • Institut TRANSFORM : patrimoine, construction et usagers de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR), • Haute école spécialisée bernoise, Architecture, bois et génie civil (AHB-BFH)
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Projet modèle de l'ARE dans la commune de Val-de-Ruz « co-citoyenneté : une intégration innovante et ambitieuse de la population pour une urbanisation durable ». • Sites ISOS (Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse) • Bâtiment protégés et monuments historiques • Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale (PBC) • Dispositions légales régissant la protection du patrimoine, état au 1^{er} janvier 2010, publiées par l'Office de la culture du Canton de Berne.
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Le projet a été initié en février 2013 par le dépôt d'un projet modèle à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) sur la thématique de la densification vers l'intérieur : « Valorisation architecturale et préservation des espaces non construits au sein des villages du parc régional Chasseral : comment développer une stratégie de lutte contre le bâti vacant au sein d'un Parc régional ? » Ce projet n'a pas pu être retenu par l'ARE et est donc décliné ici.</p> <p>Cinq communes du Parc se sont engagées de manière formelle en février 2014 pour dégager une contribution supplémentaire pour participer à une telle démarche.</p> <p>En 2014 les modalités de collaboration avec l'IEA-FR et l'AHS-BFH, HES à Burgdorf) ont été établies. Les premières études auront lieu au semestre de printemps 2015.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Réaffectations de bâtiments vacants modèles • Rénovations modèles de bâtiments (répondant aux diverses fonctions urbaines économiques, culturelles et sociales) mais aussi aux exigences énergétiques de pointe • Développement de stratégies communales pour mettre en valeur les centres-villages (prise en compte de la voirie, des places de villages et des espaces publics en général) • Démarche commune en matière de gestion du patrimoine architectural dans le Parc intégrant les différents corps de métiers • Mise en place d'une boîte à outils à l'usage des

1.07 PATRIMOINE BATI				
	communes pour la valorisation du patrimoine architectural des villages au-delà de la réglementation			
Prestations		Indicateur(s) de prestations		
1.071 Restauration de bâtiments : Renforcer la qualité architecturale dans les restaurations de bâtiments <ul style="list-style-type: none"> • Identification des bâtiments vides dans les communes du Parc et leur potentiel de réaménagement • Mise en place d'une méthodologie pour le conseil à la rénovation à titre de projet pilote • Mettre en place une résidence d'étudiants en architecture • Intégrer les problématiques d'assainissement énergétique 		2019 : au moins une proposition de restauration d'un bâtiment vide conseillée dans le cadre de ce projet		
1.072 Sites construits : Préserver et mettre en valeur les sites construits dans les localités (à l'échelle d'une localité) <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les communes volontaires dans la mise en place de leur plan d'aménagement • Système d'information régulier pour les communes • Développement de mesures incitatives • Recherche de soutiens financiers pour des restaurations 		2019 : au moins une proposition de mise en valeur d'un site dans une localité conseillée dans le cadre de ce projet		
1.073. Groupe technique : mise en place d'un groupe de conseil technique pour la valorisation des sites construits et la rénovation et la transformation des bâtiments <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des experts pour le suivi du projet et la constitution d'un groupe de suivi technique 		Annuel : au moins deux séances de groupes techniques organisées et animées par le Parc		
CALENDRIER				
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
1.071 Restauration de bâtiments				
1.072 Sites construits				
1.073 Groupe technique				

1.07 PATRIMOINE BATI**BUDGET ET FINANCEMENT**

	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	85'000	105'000	130'000	130'000	450'000
1.07 a Mise en valeur du patrimoine bâti dans les localités (Crédit parcs)	60'000	80'000	80'000	80'000	300'000
1.071 Restauration de bâtiments	20'000	40'000	40'000	40'000	140'000
1.072 Sites construits :	20'000	20'000	20'000	20'000	80'000
1.073. Groupe technique	20'000	20'000	20'000	20'000	80'000
1.07 b Mise en valeur du patrimoine bâti dans les localités (Hors Crédit parcs)	25'000	25'000	50'000	50'000	150'000
1.074 (HCP) Soutiens à des mesures	25'000	25'000	50'000	50'000	150'000

1.07 a Mise en valeur du patrimoine bâti dans les localités (Crédit parcs)	2016		2017		2018		2019		Total	
	60'000	%	80'000	%	80'000	%	80'000	%	300'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	54'000	##	72'000	##	72'000	##	72'000	##	270'000	##
Confédération « parcs »	24'000	44%	32'000	44%	32'000	44%	32'000	44%	120'000	44%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	15'000	28%	22'000	31%	22'000	31%	22'000	31%	81'000	30%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"	3'000	6%	3'000	4%	3'000	4%	3'000	4%	12'000	4%
Cantons NE «autres»		0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Parc "contribution financière"	12'000	22%	15'000	21%	15'000	21%	15'000	21%	57'000	21%
<i>ressources non affectées sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>	5'000		5'000		5'000		5'000		20'000	
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>	7'000		10'000		10'000		10'000		37'000	
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	6'000	11%	8'000	11%	8'000	11%	8'000	11%	30'000	11%
Prestations offertes par le Parc	6'000	11%	8'000	11%	8'000	11%	8'000	11%	30'000	11%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

1.07 PATRIMOINE BATI										
1.07 b Mise en valeur du patrimoine bâti dans les localités (Hors Crédit parcs)	2016		2017		2018		2019		Total	
	25'000	%	25'000	%	50'000	%	50'000	%	150'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	25'000	##	25'000	##	50'000	##	50'000	##	150'000	##
Confédération « parcs »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"		0%		0%		0%		0%	0	0%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	25'000	##	25'000	##	50'000	##	50'000	##	150'000	##
<i>ressources non affectées sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>	25'000		25'000		50'000		50'000		150'000	
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Prestations offertes par le Parc		0%		0%		0%		0%	0	0%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

1.08 AGRICULTURE, BIODIVERSITE ET PAYSAGE :	
Réseaux écologiques et contributions à la qualité du paysage	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Un réseau écologique permet de mettre en valeur certains habitats de qualité pour la faune et la flore dans les surfaces agricoles et de les connecter. Les exploitants agricoles participent de manière volontaire à un réseau et perçoivent une compensation pour des efforts supplémentaires fournis (paiements directs). Les contributions à la qualité du paysage sont l'équivalent, mais les objectifs sont paysagers.</p> <p>Ce projet a pour but de faciliter et d'encourager les agriculteurs à utiliser ces dispositifs : réalisation de dossier de projet, rapports réguliers d'état d'avancement, efforts spécifiques pour atteindre les objectifs, animation des groupes de suivi, gestion administrative.</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie A.a Sauvegarder les espèces et les milieux Effets attendus : les espèces cibles se maintiennent et se renforcent et Le Parc est un territoire exemplaire pour ses actions en faveur des espèces. • Stratégie A.b Maintenir et promouvoir le paysage Effets attendus : les pâturages boisés sont particulièrement bien préservés et d'une grande qualité dans le Parc, notamment au niveau de la biodiversité. Les objets inventoriés sont pris en compte et bénéficie d'une gestion dynamique. • Stratégie A.c Renforcer les pratiques agricoles et sylvicoles respectueuses de l'environnement. Effets attendus : augmentation des surfaces agricoles et forestières sous contrat
Importance du projet pour le Parc	Les projets de réseaux écologiques et de qualité du paysage sont des outils importants pour préserver la qualité de la nature et du paysage et donc l'attractivité du Parc. Ils permettent également de soutenir et d'encourager les agriculteurs pour leurs efforts en faveur de la nature, dont tout le monde bénéficie
Lien avec d'autres projets	1.03 Pâturages boisés, 1.01 Espèces et biotopes
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	<p>L'organe de gestion du Parc, avec le chargé de mission « nature », Anatole Gerber (au Parc depuis 2010)</p> <p>Des groupes d'accompagnement (ou un seul), présidés par un agriculteur, sont mis en place pour les projets de réseaux écologiques et de qualité du paysage. Pour les aspects techniques, le Parc fait appel à des bureaux d'études spécialisés ou à la FRI.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs • Chambres d'agriculture du Jura bernois et de Neuchâtel (CAJB / CNAV) • Bureaux privés : conseils aux exploitants, planification technique etc. • La Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) : échanges d'expériences et conseils • Les Association régionales Jura-Bienne et Centre-Jura :

1.08 AGRICULTURE, BIODIVERSITE ET PAYSAGE :	
	<p>planification</p> <ul style="list-style-type: none"> Office des affaires communales du canton de Berne (OACOT), Service de promotion de la nature SPN du canton de Berne, Service forêts, faune, nature et Services de l'agriculture du Canton de Neuchâtel : planification formelle Services des paiements directs des cantons de Berne et de Neuchâtel : paiements, échanges de données et d'expériences
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux écologiques du Canton de Berne et du canton de Neuchâtel, intégrant les autres outils de planification, notamment agricoles Ordonnances fédérales sur l'agriculture (Politique agricole 2014-2017) Evaluation des valeurs naturelles et paysagères du Parc
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Côté bernois du Parc, toute la surface agricole utile (SAU) bénéficie actuellement d'un réseau écologique et d'un projet de qualité du paysage. Le Parc a largement contribué à la mise en place de ces projets. Concernant leur mise en œuvre et le suivi, le Parc est formellement porteur des projets de réseaux écologiques et très impliqué dans les projets de qualité du paysage. Le financement des réseaux écologiques est assuré par les agriculteurs eux-mêmes</p> <p>A l'établissement de ce document (septembre 2014), l'avenir de la gestion de ces deux outils sur le territoire bernois n'est pas encore consolidé et dépendra du Service de promotion de la nature du Canton de Berne.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> Les espèces cibles sont préservées La qualité paysagère et naturelle des surfaces agricoles est maintenue Les prestations de l'agriculture en faveur de la nature et du paysage sont reconnues et dédommagées Au moins 50 % des agriculteurs participent à ces programmes volontaires
Prestations	Indicateur(s) de prestations
1.081 Animation des groupes d'accompagnement des projets <ul style="list-style-type: none"> Rencontres annuelles et échanges réguliers d'expériences avec les participants et leurs représentants Animation et lancement d'activités 	Annuel : au moins une séance pour chacun des groupes d'accompagnement des projets de réseaux écologiques et de qualité du paysage organisés par le Parc
1.082 Entretiens et conseils individualisés <ul style="list-style-type: none"> Entretiens obligatoires pour l'inscription des nouveaux participants lors du renouvellement des projets de réseaux écologiques ou pour des mesures paysagères dans le cadre des contributions à la qualité du paysage 	Annuel : réponse aux demandes des agriculteurs assurée
1.083 Soutien administratif à ces projets <ul style="list-style-type: none"> Comptabilité, facturation 	Annuel : gestion administrative du projet assurée

1.08 AGRICULTURE, BIODIVERSITE ET PAYSAGE :										
1.084 Suivi d'efficacité			Annuel : bilan établi (nombre d'agriculteurs participants, surface concernée etc.) selon les exigences cantonales							
CALENDRIER										
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019						
1.081 Animation des groupes d'accompagnement des projets										
1.082 Entretiens et conseils individualisés										
1.083 Soutien administratif à ces projets										
1.084 Suivi d'efficacité										
BUDGET ET FINANCEMENT										
	2016		2017		2018		2019		Total	
DEPENSES	85'000		85'000		85'000		85'000		340'000	
1.081 Animation des groupes d'accompagnement	6'000		6'000		6'000		6'000		24'000	
1.082 Entretiens et conseils individualisés	72'000		72'000		72'000		72'000		288'000	
1.083 Soutien administratif à ces projets	7'000		7'000		7'000		7'000		28'000	
1.084 Suivi d'efficacité	0		0		0		0		0	
	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	85'000	%	85'000	%	85'000	%	85'000	%	340'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	83'000	98%	83'000	98%	83'000	98%	83'000	98%	332'000	98%
Confédération « parcs »		0%*		0%		0%		0%	0	0%
Confédération « autres »		0%*		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"		0%		0%		0%		0%	0	0%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	83'000	98%	83'000	98%	83'000	98%	83'000	98%	332'000	98%
ressources non affectées sûres									0	
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver										
participation de bénéficiaires sûres	83'000		83'000		83'000		83'000		332'000	
participation de bénéficiaires à trouver										
ventes, recettes, dédommagement sûres										
ventes, recettes, dédommagement à trouver									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	2'000	2%	2'000	2%	2'000	2%	2'000	2%	8'000	2%
Prestations offertes par le Parc	2'000	2%*	2'000	2%	2'000	2%	2'000	2%	8'000	2%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

2.01 TOURISME :	
Offres de tourisme durable	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Le Parc développe des offres touristiques et des loisirs en s'appuyant sur ses richesses patrimoniales et les forces de la région tout en respectant son environnement. Les offres sont développées soit par des analyses propres au Parc soit par des sollicitations de prestataires ou partenaires régionaux. Le Parc intègre très tôt les partenaires touristiques pour s'assurer d'une bonne vente des offres proposées.</p> <p>Ce projet doit aussi permettre de partager une vision cohérente du développement touristique avec tous les acteurs concernés : cohérence au niveau des offres et cohérence sur la préservation des valeurs naturelles et paysagères.</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie B.a. : Développer le tourisme durable Effets attendus : les offres du parc sont spécifiques à la région, originales et spécialisées. • Stratégie B.b : Améliorer et développer l'accueil Effets attendus : des particularités locales sont mises en valeur et accessibles par des offres typiques et bien promues
Importance du projet pour le Parc	Projet clé dans le domaine économique. Beaucoup d'attentes des communes sur ce thème.
Lien avec d'autres projets	2.02 Mobilité, signalétique et transports, 2.03 Energies, 3.02 Culture et découvertes et 3.04 Communication
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc, avec le chargé de mission « communication et tourisme », Nicolas Sauthier (au Parc depuis 2014)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services (restaurateurs, métairies, agritourisme, fromageries, hôtels, transporteurs, guides, etc.) • Berne Rando et Neuchâtel Rando • Jura bernois Tourisme et Tourisme neuchâtelois • Destination Jura & Trois-Lacs (J3L) • Réseau des Parcs suisses et partenaires nationaux • Parc Jura vaudois et Parc du Doubs • Association suisse des accompagnateurs en montagne (Asam), Association Suisse des Guides-Interprètes du Patrimoine (ASGIP) • Associations locales de gestion d'infrastructures touristiques (pistes de ski de fond, sociétés de téléskis, associations équestres, sociétés d'embellissement, etc.) • Communes et propriétaires • BeJu Tourisme rural • Espace Val-de-Ruz • Fondation Rurale Interjurassienne : projet de développement régional Marguerite • Organisations de chantiers de travaux bénévoles (FAFE, etc.)
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Masterplan Jura & Trois-Lacs • Projet agricole Marguerite pour la promotion de l'agritourisme • Définition du tourisme durable de l'Organisation mondiale du tourisme • Bases légales, notamment celles de l'aménagement du

2.01 TOURISME :	
	territoire
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Pendant la période 2012-2015, le Parc a concentré ses efforts sur des offres de découvertes (Chemin des Anabaptistes, Chemin des Pionniers, Lingua Natura, Vivre l'horlogerie) ainsi que sur l'offre de chantiers nature pour des groupes et la gestion des itinéraires de mobilité douce.</p> <p>Ces offres ont permis au Parc d'être reconnu par les autres acteurs du tourisme, à la fois, comme acteur de développement mais, également, comme territoire. Cette reconnaissance doit être consolidée par l'amélioration permanente des offres, par l'augmentation de leur fréquentation et, surtout, par une coordination avec l'ensemble des partenaires.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<p>Des offres touristiques sont achetées davantage par les visiteurs. La coordination régionale entre les acteurs touristiques actifs sur le Parc est renforcée.</p> <p>Des offres en lien avec l'horlogerie sont développées entre parcs de l'Arc jurassien.</p>
Prestations	Indicateur(s) de prestations
<p>2.011 Offres touristiques : identifier, développer, ajuster régulièrement les offres touristiques propres au Parc (tourisme nature et de découverte).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement des offres existantes : itinéraires culturels (Chemin des Anabaptistes, Chemin des Pionniers), offres de découvertes (Vivre l'horlogerie), Lingua Natura • Actualisation régulière des supports promotionnels • Promotion spécifique • Appui au développement de nouvelles offres 	<p>Annuel : au moins trois offres touristiques sont proposées</p>
<p>2.012 Chantiers nature : proposer et développer les chantiers nature.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation technique des chantiers de bénévoles en faveur de la nature • Ajustement des offres aux demandes des clients • Promotion régionale de ce type d'offres (flyer, démarchage, promotion ciblée) 	<p>Annuel : au moins une offre de chantiers nature est proposée</p>
<p>2.013 Coordination régionale : élaborer et se coordonner sur des conditions cadres pour le développement touristique régional avec les partenaires régionaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répartition des tâches et coordination continue avec les organisations touristiques Jura bernois Tourisme et Tourisme neuchâtelois • Articulation avec J3L 	<p>Annuel : séances régulières de coordination avec Jura bernois Tourisme</p>
<p>2.014 Horlogerie et parcs jurassiens : renforcement de la coopération entre Parcs jurassiens (Jura vaudois, Doubs et Chasseral) pour la mise en valeur touristique de l'horlogerie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges entre prestataires du tourisme et de l'horlogerie des Parcs jurassiens. • Promotion coordonnée entre Parcs jurassiens sur l'horlogerie avec J3L 	<p>Annuel : séance de coordination entre Parcs jurassiens sur le thème de l'horlogerie</p>
<p>2.015 Promotion nationale du Parc par le canal du Réseau des Parcs suisses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion avec des acteurs nationaux • Participation aux échanges avec les autres Parcs suisses 	<p>Annuel : les offres du Parc sont promues par les partenaires nationaux du réseau des Parcs</p>

2.01 TOURISME :											
								suisse.			
CALENDRIER											
Etapes/activités								2016	2017	2018	2019
2.011 Offres touristiques											
2.012 Chantiers nature											
2.013 Coordination régionale											
2.014 Horlogerie et Parcs jurassiens											
2.015 Promotion nationale											
BUDGET ET FINANCEMENT											
	2016		2017		2018		2019		Total		
DEPENSES	140'000		140'000		140'000		140'000		560'000		
2.011 Offres touristiques	60'000		60'000		60'000		60'000		240'000		
2.012 Chantiers nature	50'000		50'000		50'000		50'000		200'000		
2.013 Coordination régionale	18'000		18'000		18'000		18'000		72'000		
2.014 Horlogerie et parcs jurassiens :	4'000		4'000		4'000		4'000		16'000		
2.015 Promotion nationale	8'000		8'000		8'000		8'000		32'000		
	2016		2017		2018		2019		Total		
RESSOURCES	140'000 %		140'000 %		140'000 %		140'000 %		560'000 %		
RESSOURCES FINANCIERES	120'000 86%		120'000 86%		120'000 86%		120'000 86%		480'000 86%		
Confédération « parcs »	47'000 34% *		47'000 34%		47'000 34%		47'000 34%		188'000 34%		
Confédération « autres »	0%		0%		0%		0%		0 0%		
Canton BE «parcs»	37'000 26%		37'000 26%		37'000 26%		37'000 26%		148'000 26%		
Canton BE «autres»	0%		0%		0%		0%		0 0%		
Canton NE "parcs"	8'000 6%		8'000 6%		8'000 6%		8'000 6%		32'000 6%		
Cantons NE «autres»	0%		0%		0%		0%		0 0%		
Parc "contribution financière"	28'000 20%		28'000 20%		28'000 20%		28'000 20%		112'000 20%		
ressources non affectées sûres	18'000		18'000		18'000		18'000		72'000		
ressources affectées sur ce projet									0		
ressources affectées sur ce projet à participation de bénéficiaires sûres	5'000		5'000		5'000		5'000		20'000		
participation de bénéficiaires à ventes, recettes, dédommagement									0		
participation de bénéficiaires à ventes, recettes, dédommagement	5'000		5'000		5'000		5'000		20'000		
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	20'000 14%		20'000 14%		20'000 14%		20'000 14%		80'000 14%		
Prestations offertes par le Parc	18'000 13% *		18'000 13%		18'000 13%		18'000 13%		72'000 13%		
Prestations offertes par des tiers	2'000 1%		2'000 1%		2'000 1%		2'000 1%		8'000 1%		

2.02 MOBILITÉ, SIGNALÉTIQUE ET TRANSPORTS	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>La mobilité est un projet majeur du Parc depuis sa création. Avec ses partenaires, le Parc promeut la mobilité douce tout en cherchant à limiter les risques de conflits entre diverses activités. Le Parc est une zone de détente pour de nombreux habitants de ses villes-portes. Par conséquent, le flux d'excursionnistes peut être particulièrement important dans certains lieux (Crête de Chasseral, les Prés d'Orvin, etc.) surtout les week-ends. Ceci peut engendrer des conflits avec d'autres activités comme la protection de la nature, l'exploitation agricole ou entre activités touristiques. Développer des itinéraires (p.ex. VTT) ou apporter un conseil aux acteurs locaux pour leur gestion (p.ex. activités nordiques hivernales), développer et améliorer la signalétique et l'information auprès des usagers, assurer un suivi des fréquentations aux endroits sensibles sont les actions menées par le Parc pour limiter ces conflits.</p> <p>L'accès aux lieux touristiques est également un enjeu : le Parc mène des projets pour promouvoir et développer les accès en transports publics aux lieux touristiques (p.ex. la ligne de bus Nods-Chasseral).</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie B.d Gérer le déplacement des visiteurs et la mobilité Effets attendus : limitation des conflits tourisme et nature, tourisme et agriculture et entre activités touristiques. • Stratégies B.c Développer les transports publics et la mobilité douce Effets attendus : augmentation de l'utilisation des offres de transports publics et de la pratique de la mobilité douce. • Stratégie B.b Améliorer et développer l'accueil Effets attendus : la signalisation et l'information dans le Parc est unifiée et repérable par les visiteurs
Importance du projet pour le Parc	Ce projet est très important. Sa mise en œuvre est nécessaire pour permettre le développement d'un tourisme durable et limiter les conflits entre différentes activités.
Lien avec d'autres projets	1.01 Espèces et biotopes, 2.01 Tourisme, 2.03 Energie, 3.02 Cultures et découvertes, 3.04 Communication
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc, avec sa chargée de mission « économie durable », Saralina Thiévent (au Parc depuis 2012)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communes, propriétaires et exploitants agricoles et forestiers • Services cantonaux (nature, faune, ponts et chaussées, transports, forêts, aménagement du territoire) • Berne Rando et Neuchâtel Rando • Jura bernois Tourisme et Tourisme neuchâtelois • Réseau des Parcs suisses et partenaires nationaux (Suisse Mobile) • Associations locales de gestion d'infrastructures touristiques (pistes de ski de fond, sociétés de téléskis, associations équestres, sociétés d'embellissement, etc.) • Fondation Rurale Interjurassienne : activités équestres • Sociétés de chasse • Pro Natura • Les transporteurs de la région : notamment Car postal et les Chemins de fer du Jura

2.02 MOBILITÉ, SIGNALÉTIQUE ET TRANSPORTS	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les prestataires privés : promotion et financement • Les Conférences régionales des transports (CRT) : conseil technique • L'Association Transports et Environnement : conseil et financement • L'Association Bus alpin • Entreprise Eco-Compteur
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Plan directeur cantonal (Canton de Neuchâtel) • Plan directeur Chasseral • CRT : schéma d'offres 2014-2017 pour les transports publics régionaux et urbains du Canton de Berne • Conception régionale des transports et de l'urbanisation pour le Jura bernois (CRTU) • Plans directeurs des chemins pédestres (Berne et Neuchâtel) • Plans sectoriels des chemins forestiers (Berne) • Plan sectoriel pour le trafic cycliste (Berne, consultation 2014) • Itinéraires Suisse Mobile • Sites protégés • Parcs d'importance nationale : manuel de la Marque (OFEV, 2012) : signalétique
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Des éléments de ce projet sont traités depuis 2002 par le Parc et ont abouti aux principaux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concept de circulation et de signalétique pour la circulation automobile sur les chemins d'accès aux métairies • Pose de panneaux d'information à des lieux stratégiques sur les zones sensibles (réserves forestières, crêtes de Chasseral) • Pose de panneaux routiers à l'entrée des communes et à l'entrée du Parc (2014) • Pose de cinq compteurs et relevé annuel de fréquentation (piétons, cyclistes, voitures) • Développement d'itinéraires de mobilité douce (VTT, chemins équestres) • Promotion de l'accès en transports publics à Chasseral depuis plusieurs années • Analyse interne au Parc de zones sensibles à préserver • Coordination avec les partenaires bien établies <p>Les activités dans ce domaine sont loin d'être achevées : signalétique à compléter, accès en transports publics à renforcer, limitation des dérangements et conflits à poursuivre.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Le public est davantage informé sur les zones sensibles. • Des mesures indirectes de limitation des dérangements sont mises en place et acceptées (mesure d'encombrement). • L'utilisation des transports publics vers les sites touristiques augmentent. • La circulation en voitures vers les métairies respecte le schéma de circulation établie.

2.02 MOBILITÉ, SIGNALÉTIQUE ET TRANSPORTS	
Prestations	Indicateur(s) de prestations
<p>2.021 Signalétique du Parc: renforcement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplacement progressif des panneaux du Parc à vocation informative et touristique en fonction de l'usure par des panneaux répondants au lay-out des parcs suisses • Entretien de la signalétique du parc existante • Amélioration de la signalétique à vocation touristique aux arrêts des transports publics (p.ex. aux gares principales) 	Annuel : entretien permanent de la signalétique du Parc
<p>2.022 Conflits d'usage : information, conseils et coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller et informer les partenaires du Parc lors du développement de nouveaux projets en les rendant attentifs aux conflits d'usages déjà analysés ainsi qu'aux outils de planification contraignants ou indicatifs (Charte du Parc, plan directeur Chasseral, plan des chemins forestiers, chemin des métairies, règlements de diverses zones classées, etc.) • Se coordonner et s'accorder avec les partenaires du Parc, notamment en matière de tourisme et de protection de la nature, sur les activités possibles en fonction des secteurs et des planifications existantes, contraignantes ou non. 	
<p>2.023 Monitoring des fréquentations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé des 5 compteurs et récolte des comptages pertinents organisés par d'autres instances (Offices des Ponts et Chaussées, transporteurs, etc.) • Entretien des compteurs • Validation par observation manuelle des résultats • Exploitation des données en vue d'ajuster des projets du Parc (plan de gestion intégrée des pâturages boisés, itinéraires de mobilité douces, chemin des métairies) 	Annuel : relevé des compteurs et communication des données à nos partenaires
<p>2.024 Mobilité douce touristique : coordination et renforcement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordination régionale avec les offices de tourisme, les associations pédestres, la Fondation Rurale Interjurassienne (activités équestres) et les services des Cantons. • Coordination nationale notamment avec Suisse Mobile • Organisation de l'entretien et du financement des itinéraires de mobilité douce 	Annuel : coordination régionale pour la mobilité douce assurée
<p>2.025 Promotion des transports publics touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des transports publics, notamment à vocation touristique, avec Bus alpin, les transporteurs et autres partenaires (par exemple le Réseau des Parcs suisses) • Intégration de l'accès en transports publics dans toutes les activités du Parc (sorties guidées, événements) • Promotion conjointe avec Bus alpin et les transporteurs • Promotion du co-voiturage pour les activités du Parc 	Annuel : la promotion des lignes touristiques est assurée Annuel: le Parc est membre de Bus alpin Annuel : les activités proposées par le Parc sont accessibles en transports publics
<p>2.026 Transports publics : coordination et renforcement de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien et conseils pour le développement des transports publics touristiques • Coordination avec la CRT et les transporteurs : ajustement permanente de l'offre 	Annuel : le Parc assure la coordination pour le transport touristique avec

2.02 MOBILITÉ, SIGNALÉTIQUE ET TRANSPORTS					
<ul style="list-style-type: none"> Consolidation du financement des lignes de transports publics touristiques, par exemple, par l'étude du stationnement payant. 	les CRT				
2.027(Hors crédit parc) Exploitation de transports touristiques					
<ul style="list-style-type: none"> Ligne Car postal Nods-Chasseral Ligne Prés-d'Orvin – Place centrale 					
CALENDRIER					
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019	
2.021 Signalétique du Parc					
2.022 Conflits d'usage					
2.023 Monitoring des fréquentations					
2.024 Mobilité douce					
2.025 Promotion des transports publics touristique					
2.026 Transports publics : coordination					
2.027 (Hors crédit parc) Exploitation de la ligne Nods-Chasseral					
2.027 (Hors crédit parc) Exploitation de la ligne Prés d'Orvin – Place centrale					
BUDGET ET FINANCEMENT					
	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	122'000	148'000	150'000	150'000	570'000
2.02a Mobilité (crédits parcs)	100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
2.021 Signalétique	25'000	25'000	25'000	25'000	100'000
2.022 Conflits d'usage	11'000	11'000	11'000	11'000	44'000
2.023 Monitoring des fréquentations	23'000	23'000	23'000	23'000	92'000
2.024 Mobilité douce : coordination et renforcement	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
2.025 Promotion des transports publics touristiques	24'000	24'000	24'000	24'000	96'000
2.026 Transports publics : coordination	7'000	7'000	7'000	7'000	28'000
2.02b (hors crédit parc) : Exploitation de transports touristiques	22'000	48'000	50'000	50'000	170'000
	2016	2017	2018	2019	Total
2.02a crédit parc Mobilité, signalétique et transport	100'000	100'000	100'000	100'000	400'000
RESSOURCES FINANCIERES	90'000	90'000	90'000	90'000	360'000
Confédération « parcs »	40'000	40'000	40'000	40'000	160'000
Confédération « autres »	0	0	0	0	0
Canton BE «parcs»	26'000	26'000	26'000	26'000	104'000
Canton BE «autres»	0	0	0	0	0
Canton NE "parcs"	7'000	7'000	7'000	7'000	28'000
Cantons NE «autres»	0	0	0	0	0
Parc "contribution financière"	17'000	17'000	17'000	17'000	68'000
ressources non affectées sûres	17'000	17'000	17'000	17'000	68'000
ressources affectées sur ce projet sûres					0
ressources affectées sur ce projet à trouver					
participation de bénéficiaires sûres	0	0	0	0	0
participation de bénéficiaires à trouver	0	0	0	0	
ventes, recettes, dédommagement sûres					
ventes, recettes, dédommagement à trouver	0	0	0	0	0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
Prestations offertes par le Parc	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
Prestations offertes par des tiers	0	0	0	0	0

2.02 MOBILITÉ, SIGNALÉTIQUE ET TRANSPORTS										
2.02b (hors crédit parc) : Exploitation de transports touristiques	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	22'000	%	48'000	%	50'000	%	50'000	%	170'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	22'000	100%	48'000	100%	50'000	100%	50'000	100%	170'000	100%
Confédération « parcs »	0%		0%		0%		0%		0	0%
Confédération « autres »	0%		0%		0%		0%		0	0%
Canton BE «parcs»	0%		0%		0%		0%		0	0%
Canton BE «autres»	0%		0%		0%		0%		0	0%
Canton NE "parcs"	0%		0%		0%		0%		0	0%
Cantons NE «autres»	0%		0%		0%		0%		0	0%
Parc "contribution financière"	22'000	100%	48'000	100%	50'000	100%	50'000	100%	170'000	100%
<i>ressources non affectées sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>	10'000		10'000		10'000		10'000		40'000	
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>	6'000		32'000		28'000		28'000		94'000	
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>									0	
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>	6'000		6'000		12'000		12'000		36'000	
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Prestations offertes par le Parc	0%		0%		0%		0%		0	0%
Prestations offertes par des tiers	0%		0%		0%		0%		0	0%

2.03 ENERGIES	
Initiatives pour des économies d'énergie et des énergies renouvelables	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	Ce projet soutient la mise en place de stratégies publiques dans le domaine de l'énergie, apporte un appui dans les phases prospectives initiales pour des réalisations concrètes, assure un monitoring communal et intercommunal du bilan énergétique et fournit des informations pour les habitants sur les enjeux énergétiques.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie B.f : Promouvoir les énergies renouvelables Effets attendus : amélioration du taux d'autonomie énergétique (plus-values ou économies financières)
Importance du projet pour le Parc	Les communes sont intéressées par la thématique. Le domaine énergétique est un vecteur de retombées économiques importantes. Néanmoins pour le public, le lien entre le Parc régional Chasseral et l'énergie n'est pas immédiat.
Lien avec d'autres projets	1.07 Patrimoine bâti, 2.02 Mobilité, signalétique et transports, 3.03 Vivre le Parc, 2.05 Savoir-faire pour le bâti et le paysage
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	Un mandat est attribué à l'Association régionale Jura-Bienne. Emilien Queloz assure ce mandat.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> L'association régionale Jura-Bienne Les communes Les services cantonaux de l'énergie Le bureau d'études Planair Le conseiller régional en énergie pour le Jura bernois La plateforme régionale énergie du Jura bernois La commission énergie de Val-de-Ruz Suisse énergie pour les communes Office fédéral de l'énergie (OFEN) : pour le bilan Energie bois interjura EnerJ Les fournisseurs d'électricité Les services industriels des communes L'Association SEBASOL
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie énergétique 2050 de la Confédération Stratégie énergétique de 2006 pour le Canton de Berne et conception directrice de l'énergie du Canton de Neuchâtel de 2006 (nouvelle version en cours d'actualisation) Stratégie énergétique du Jura bernois BEakom (convention bernoise pour l'énergie) Programme Cité de l'énergie et Région Energie A noter que le Parc ne prend pas partie sur les projets d'implantation d'éoliennes. Ces projets sont gérés dans le cadre du plan directeur régional pour les éoliennes dans le Jura bernois et par le plan directeur du Canton de Neuchâtel.
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	Ce projet a démarré par un premier bilan énergétique (autonomie énergétique) en 2007. Ce bilan a été actualisé en 2013 avec l'outil mis à disposition par l'OFEN : Région-Energie. Un groupe de travail dynamique propose de nombreuses initiatives depuis 2010. Ainsi, deux communes (état juin 2014) ont

2.03 ENERGIES	
	<p>réalisé un bilan de leur éclairage public avec un soutien du Parc, trois communes ont organisées des séances d'informations à ce sujet (fête de la nuit), une localité pratique l'extinction nocturne et une deuxième a lancé une phase de test.</p> <p>Des initiatives pour promouvoir l'énergie photovoltaïque ont été soutenues, par exemple, avec une installation ouverte aux investissements privés sur le toit d'une ferme (manège du soleil).</p> <p>La communication publique s'est mise en place avec la participation aux Journées du soleil (portes ouvertes chez des privés pour la visite d'installation solaire), l'organisation de Parc en fête en 2013 sur le thème de l'énergie, l'offre de réalisation d'un étiquetage énergétique des bâtiments publics, une soirée thématique sur l'efficacité énergétique dans les églises et grands bâtiments. Enfin, une série d'ateliers de formation pour maîtriser l'assainissement énergétique a été proposée et suivie avec succès par des privés.</p> <p>Pendant la période 2012-2015 (état juin 2014), 2 communes bernoises ont formellement adhéré à la convention bernoise sur l'énergie (BEakom), une troisième étudiait son adhésion. Trois autres communes participent au groupe de travail énergie du réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) et quatre adhèrent au programme cité de l'énergie.</p> <p>Ce bilan laisse apparaître un fort intérêt et en engagement régional sur la thématiques des énergies. Le présent projet va permettre de soutenir ce mouvement et lui donner plus d'ampleur.</p> <p>Remarque : ce projet n'est développé que pour les communes bernoises du Parc. La commune de Val-de-Ruz (NE) développe sa propre stratégie avec pour objectif la labélisation Cité de l'énergie et dispose de sa propre commission énergie. Une coordination étroite est toutefois établie entre ces deux groupes.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<p>Plusieurs communes ont développé une stratégie énergétique (état juin 2014 : 5)</p> <p>Des habitants ou des organisations du Parc mènent des projets d'assainissement de leurs bâtiments ou de production d'énergie</p>
Prestations	Indicateur(s) de prestations
<p>2.031 Groupe énergie : animer un groupe de réflexion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation des séances et pilotage des travaux et réflexions initiés par le groupe énergie. • Ce groupe agit comme "commission de l'énergie" pour le Parc. • Des sous-groupes locaux ou thématiques sont organisés de manière ponctuelle 	<p>Annuel : au moins 4 séances du groupe énergie</p>
<p>2.032 Bilan énergétique : monitorer le bilan énergétique de la région et des communes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite aux bilans énergétiques de 2007 (avec des données de 2002) et de 2013 (avec des données de 2010), le monitoring de l'évolution de la consommation et de la production d'énergie aura lieu une fois tous les cinq ans avec l'outil proposé par l'OFEN. L'idéal serait d'avoir comme référence l'année 2015. 	<p>2018 : bilan énergétique du Parc et des communes</p>

2.03 ENERGIES				
L'étude sera réalisée en 2018.				
<p>2.033 Stratégies énergétiques : Soutenir la conception de stratégie énergétique dans les communes et la réalisation de mesures de planification ou d'organisation complémentaires locales ou intercommunales</p> <ul style="list-style-type: none"> • En complément des programmes fédéraux ou cantonaux existants, le Parc accompagne les communes désireuses dans la conception d'une stratégie énergétique (plan d'actions ou feuille de route à moyen-long terme). • Le Parc soutient des mesures spécifiques d'évaluation pour la conception ou dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie communale. • Il encourage la réalisation de mesures à l'échelle intercommunale. • A la demande spécifique de certaines communes, le Parc organise et cofinance les tâches de coordination entre communes portant sur le conseil ou le suivi de projet. 	Annuel : au moins une proposition concrète de soutien à une commune dans le domaine de l'énergie			
<p>2.034 Information aux habitants : Soutenir l'information et la sensibilisation auprès de la population du Parc</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser la population du Parc à la problématique énergétique via les médias internes, communaux et régionaux. 	Annuel : une information publique pour les habitants sur le thème de l'énergie			
<p>2.035 Formation et conseils: proposer aux privés des formations sur l'assainissement énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et soutenir la formation et le conseil de projet pour des groupes de privés et pour les communes et leur personnel. 	Biannuel : une formation pour des groupes de privés			
<p>2.036 Soutien à des études de faisabilité : appui initial pour l'étude de la faisabilité de projets d'assainissement ou de production d'énergie publics</p> <ul style="list-style-type: none"> • La faisabilité d'un projet de production ou d'assainissement énergétique est soutenue par le Parc mais sous pilotage des communes en complément des dispositifs existants. • Le Parc finance un conseil spécialisé en complément du conseiller à l'énergie du Jura bernois. 	Annuel : au moins un soutien à une étude			
CALENDRIER				
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
2.031 Groupe énergie				
2.032 Bilan énergétique				
2.033 Stratégie énergétique des communes				
2.034 Information aux habitants				
2.035 Formation et conseils aux privés				
2.036 Soutien à des études de faisabilité				

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	105'000	110'000	155'000	115'000	485'000
2.031 Animation du groupe énergie	39'000	39'000	44'000	44'000	166'000
2.032 Bilan énergétique	0	5'000	40'000	0	45'000
2.033 stratégie énergétique des communes	10'000	10'000	15'000	15'000	50'000
2.034 Information des habitants	16'000	16'000	16'000	16'000	64'000
2.035 Formation et conseils aux privés	15'000	15'000	15'000	15'000	60'000
2.036 Soutien à des études de faisabilité	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000

	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	105'000	%	110'000	%	155'000	%	115'000	%	485'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	101'000	96%	106'000	96%	150'000	97%	111'000	97%	468'000	96%
Confédération « parcs »	50'000	48%	52'000	47%	70'000	45%	55'000	48%	227'000	47%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	29'000	28%	31'000	28%	45'000	29%	33'000	29%	138'000	28%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"		0%		0%	8'000	5%		0%	8'000	2%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	22'000	21%	23'000	21%	27'000	17%	23'000	20%	95'000	20%
ressources non affectées sûres	16'000		16'000		16'000		16'000		64'000	
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver										
participation de bénéficiaires sûres									0	
participation de bénéficiaires à trouver	5'000		6'000		10'000		6'000			
ventes, recettes, dédommagement sûres										
ventes, recettes, dédommagement à trouver	1'000		1'000		1'000		1'000		4'000	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	4'000	4%	4'000	2%	5'000	2%	4'000	2%	17'000	2%
Prestations offertes par le Parc	2'000	2%	2'000	2%	3'000	2%	2'000	2%	9'000	2%
Prestations offertes par des tiers	2'000	2%	2'000	2%	2'000	1%	2'000	2%	8'000	2%

2.04 PRODUITS DU TERROIR	
Promotion des produits, services et savoir-faire régionaux dans le domaine de l'alimentation	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Il s'agit de la promotion des produits du terroir et des services de restauration qui les mettent en valeur en collaboration étroite avec les organismes régionaux de promotion des produits du terroir (Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) et Office des vins et des produits du terroir (OVPT)) et par le biais de la plateforme nationale du Réseau des Parcs suisses. Il est aussi question de soutenir le développement de nouveaux canaux de distribution (points de vente, magasins régionaux, marchés, restauration, etc.).</p> <p>Pour réaliser ce projet, le Parc s'appuie sur les possibilités offertes par le label « Produit des Parcs suisses » et encourage la certification des produits issus de son territoire</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie B.e Développer et promouvoir les produits, services et savoir-faire régionaux <p>Effets attendus : la région est connue pour ses produits régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie A.c Renforcer les pratiques agricoles et sylvicoles respectueuses de l'environnement <p>Effets attendus : maintien du nombre d'exploitations agricoles et des entreprises de transformation (p.ex. fromageries.</p>
Importance du projet pour le Parc	Projet clé pour favoriser le développement économique régional. Ce projet peut offrir des débouchés et des activités supplémentaires aux agriculteurs et artisans qui le souhaitent. Les produits régionaux sont également un bon vecteur de promotion de la région. Etroitement lié aux pratiques agricoles, ce projet renforce également la mise en œuvre des projets dans le domaine du paysage.
Lien avec d'autres projets	2.01 Tourisme, 3.04 Communication, 1.09 Agriculture, biodiversité et paysage
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec sa chargée de mission « économie durable », Saralina Thiévent (au Parc depuis 2012)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Producteurs et transformateurs régionaux • Métairies et restaurateurs • Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) • Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) • Commission Interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) • Office des vins et des produits du terroir (OVPT), Canton de Neuchâtel • Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) • Service de l'agriculture du canton de Neuchâtel • Jura bernois Tourisme (JbT) : promotion • Réseau des Parcs Suisses • Groupe consultatif national label « produit » • Office fédéral de l'environnement (OFEV) • Fédération des vignerons du Lac de Bienne • Interprofessions Tête de Moine AOP et Gruyère AOP • Associations Bio-Neuchâtel et Bernerbiobauer • Commission intercantonale des marques régionales des spécialités de terroir (CIT)

Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Organisme Intercantonal de Certification OIC • Directives sur les marques régionales et label pour produits de montagne et d'alpage de l'OFAG • Directives sur les conditions d'attribution et d'utilisation du label Produit de l'OFEV Etat: avril 2013. • Directives régionales : lignes directrices CiT, règlement des marques régionales « Jura bernois Produits du terroir » et « Neuchâtel Produit du terroir », Charte « restauration du terroir de la FRI • Cahiers des charges Tête de Moine AOP et Gruyère AOP • Cahier des charges pour la production biologique • Politique agricole 2014-2017 (contributions à la biodiversité, au système de production, à la qualité du paysage, à l'efficience des ressources)
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Ce projet s'est beaucoup développé pendant la convention programme 2012-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signature d'une convention de partenariat avec la FRI en juillet 2012 • Mise en place d'une démarche liée à la restauration avec les Assiettes Chasseral : en 2014, 9 métairies et restaurants participent à ce projet en respectant les directives des marques régionales pour la restauration. • Proposition du label « Produit des Parcs suisses » (état octobre 2014) : 6 conventions de partenariat signées pour 33 produits (dans les gammes de produits carnés, laitiers, vins et sirops). • Participation du Parc au projet Interreg "du champ à l'assiette" porté par la FRI
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits labélisés « Produit des Parcs suisses » issus du Parc Chasseral sont bien connus et vendus. • Les producteurs et les transformateurs se regroupent pour la production et la vente, par exemple, en organisant des filières. • Les métairies et restaurants proposent plus largement une restauration à base de produits fermiers et régionaux. • L'agriculture s'intéresse encore plus à la vente en circuit court et à la qualité. • La collaboration entre les propriétaires des marques régionales et le Parc est dynamique. • 20 produits par an : augmentation du nombre de produits dans les gammes produits carnés, laitiers, vins et fruits et légumes et nouvelles gammes (produits boulangers et miel). Ce nombre correspond à près de 12.5 % des produits régionaux existant aujourd'hui. Plus de 100 produits pourraient ainsi être labélisés à la fin de la convention programme.

Prestations	Indicateur(s) de prestations			
<p>2.041 Labélisation de produits et de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propositions et conseils aux producteurs et transformateurs de produits alimentaires au sujet du label « Produit des Parcs suisses ». Le Parc vise à ce qu'au moins 50 % des producteurs au bénéfice de la marque régionale (Jura bernois Produits du terroir ou Neuchâtel Produit du terroir), situés dans le Parc, adhère au label « Produit des parcs suisses ». • Promotion de la restauration de marque régionale (Assiettes Chasseral) sur la base des directives des marques régionales. Etude et éventuelle labélisation des Assiettes Chasseral comme "Services de restauration des Parcs suisses » • Relevé des données relatives aux produits marqués 	Annuel : nouvelles propositions de labélisation			
<p>2.042 Promotion des produits et des services marqués</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des produits régionaux labélisés « Produit des Parcs suisses » • Promotion des Assiettes Chasseral • Conseils pour la multiplication des points de vente, magasins régionaux, marchés du terroir, foires, etc. 	<p>Annuel : au moins une action de promotion des produits labélisés « Produit des Parcs suisses »</p> <p>Annuel : au moins une action de promotion de la restauration avec des produits régionaux</p>			
<p>2.043 Collaboration avec les organismes spécialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration régionale (FRI, CNAV, OVPT et CIGM, JbT, Interprofessions) pour la labélisation et la promotion des produits et des services régionaux • Collaboration pour l'amélioration de la distribution et des partenariats avec les points de vente • Collaboration avec le Réseau des Parcs suisses pour le développement de la plateforme de promotion nationale 				
CALENDRIER				
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
2.041 Labélisation de produits et de services				
2.042 Promotion des produits et des services marqués				
2.043 Collaboration avec les organismes spécialisés				

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	115'000	115'000	115'000	115'000	460'000
2.041 Labélisation de produits et de services	30'000	10'000	10'000	10'000	60'000
2.042 Promotion des produits et services	25'000	45'000	45'000	45'000	160'000
2.043 Collaboration avec les organismes spécialisés	60'000	60'000	60'000	60'000	240'000

	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	115'000 %	115'000 %	115'000 %	115'000 %	460'000 %
RESSOURCES FINANCIERES	99'000 86%	99'000 86%	99'000 86%	99'000 86%	396'000 86%
Confédération « parcs »	40'000 35%	40'000 35%	40'000 35%	40'000 35%	160'000 35%
Confédération « autres »	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0 0%
Canton BE «parcs»	30'000 26%	30'000 26%	30'000 26%	30'000 26%	120'000 26%
Canton BE «autres»	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0 0%
Canton NE "parcs"	6'000 5%	6'000 5%	6'000 5%	6'000 5%	24'000 5%
Cantons NE «autres»	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0 0%
Parc "contribution financière"	23'000 20%	23'000 20%	23'000 20%	23'000 20%	92'000 20%
<i>ressources non affectées sûres</i>	18'000	18'000	15'000	15'000	66'000
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>					0
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>					
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>					0
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>					
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>					
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>	5'000	5'000	8'000	8'000	26'000
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	16'000 14%	16'000 14%	16'000 14%	16'000 14%	64'000 14%
Prestations offertes par le Parc	16'000 14%	16'000 14%	16'000 14%	16'000 14%	64'000 14%
Prestations offertes par des tiers	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0% 0%	0 0%

2.5 SAVOIR-FAIRE POUR LE BÂTI ET LE PAYSAGE	
Renforcement des savoir-faire et filières d'acteurs régionaux pour la mise en valeur du patrimoine bâti et du paysage	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>La valorisation du patrimoine bâti et l'entretien du paysage sont très dépendants du savoir-faire des artisans.</p> <p>Le projet a pour objectif le maintien de professionnels qualifiés dans la région, la transmission des savoir-faire ancestraux et autres techniques traditionnelles autour des métiers de la construction et du paysage. Le projet vise une meilleure interaction entre la pratique des métiers et les objectifs stratégiques du Parc. A terme, l'objectif est de certifier avec le label produits et services des Parcs suisses, les services des artisans et des matériaux régionaux comme, par exemple, le bois.</p> <p>Le projet comprend cinq volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation à destination de l'ensemble des acteurs de la construction et du paysage, publics ou privés (architectes, artisans, entreprises, écoles professionnelles, relais institutionnels, agriculteurs, forestiers, etc.). L'objectif est de les amener à prendre en compte les objectifs du Parc dans leur pratique professionnelle. • La mise en valeur de techniques perdues et la formation de jeunes aux techniques traditionnelles de la construction • L'appui à la réalisation de projets de restauration de bâtiments exceptionnels ou d'entretien paysagers exemplaires • Promotion de la filière « bois » dans la région • la mise en réseau des professionnels de la construction et du paysage
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie A.d Valoriser le patrimoine bâti <p>Effets attendus : investissements en faveur de l'amélioration des constructions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie C.c Promouvoir les matériaux de construction respectueux de l'environnement <p>Effets attendus : perspectives développées</p>
Importance du projet pour le Parc	<p>Il s'agit d'une part de constituer un réseau de compétences régional pour la restauration et l'entretien du patrimoine mais aussi pour les professionnels du paysage.</p> <p>Ce projet est un projet clé, à l'intersection du domaine économique et du pôle paysage et patrimoine bâti du Parc Chasseral. Il peut offrir de nouveaux débouchés aux artisans de la région.</p>
Lien avec d'autres projets	1.07 Patrimoine bâti, 1.05 Paysages ruraux, 1.04 Observatoire du paysage des Parcs jurassiens, 3.05 Recherche, 2.03 Energie
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec la chargée de mission « patrimoine bâti et paysage », Géraldine Guesdon-Annan (au Parc depuis 2013)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole des métiers et la nature et de la terre (ENTM), Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN) • Fédération neuchâteloise des entrepreneurs • Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB) • Haute école spécialisée bernoise, architecture, bois et

2.5 SAVOIR-FAIRE POUR LE BÂTI ET LE PAYSAGE	
	<p>génie civil (AHB-HES)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA) • Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) • Universités qui ont des formations dans le domaine de l'architecture (EPFL, Université de Fribourg, etc.) • Artisans (menuisiers, maçons, charpentiers, etc.) et tous les métiers liés à la rénovation • Service des monuments historiques du Canton de Berne • Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN) • Patrimoine suisse, sections locales Jura bernois et Neuchâtel • Communes du Parc (plus précisément les services de l'urbanisme et de l'aménagement mais aussi les services forestiers) • Chambre d'économie publique du Jura bernois • Mémoires d'ici et Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) • Centre forestier de formation Lyss (CEFOR) • Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) • Fédération des maçons en pierres sèches (svtsm) • SILVIVA • Lignum Jura bernois • Energie-bois interjura • Bureau d'études Crehaolic
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<p>Projet interreg franco-suisse « transmission des savoir-faire traditionnels du bâtiment. Mise en réseau et valorisation des artisans »</p> <p>AOC bois du Jura, Forest Stewardship Council (FSC), Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes (PEFC), certificat d'origine bois-suisse (COBS)</p> <p>Réseau Construction durable suisse (NNBS)</p> <p>Plan d'action de la Stratégie pour le développement durable 2012-2015</p>
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Il s'agit d'un nouveau projet qui renforce le projet 1.07. Patrimoine bâti.</p> <p>La formation aux techniques de construction en pierres sèches et la valorisation du métier de muretier a été initiée dès 2014 avec l'ENTM et la Fédération des maçons en pierres sèches.</p> <p>Des actions de promotion du bois ont été menées par la mise en place d'une filière régionale de production de panneaux en bois utilisés aujourd'hui par le Parc avec quatre partenaires régionaux (le bureau d'études Crehaolic, l'imprimerie Swissgraphik, la menuiserie Proxylon SA, et la graphiste A. Beguin).</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<p>La collaboration entre les différents acteurs liés au patrimoine architectural est renforcée (hautes-écoles, artisans, communes, service des monuments historiques et architectes).</p> <p>Les savoir-faire propres à la région sont connus et réactualisés pour des usages contemporains.</p> <p>Des savoir-faire et matériaux régionaux pourraient être labélisés « Produit et service des Parcs suisses ».</p>

2.5 SAVOIR-FAIRE POUR LE BÂTI ET LE PAYSAGE	
Prestations	Indicateur(s) de prestations
<p>2.051 Filière des acteurs du patrimoine bâti et du paysage : identifier et soutenir l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer des compétences architecturales, urbanistiques et paysagères des Hautes écoles pour les projets pilotes • Renforcer les collaborations méthodologiques avec les services cantonaux et organisations spécialisées (Service des monuments historiques, etc.) • Mettre en place et animer un réseau d'artisans compétents • Mettre en place un concours autour des savoir-faire traditionnels et de leur utilisation dans des projets de restauration du bâti 	<p>2019 : Réseau d'acteurs du patrimoine bâti et du paysage établi et animé par le Parc</p>
<p>2.052 Formations : soutenir la mise en place de formations et de stages de spécialisation liés aux savoir-faire locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le projet de formation à la restauration de murs en pierres sèches • Recenser les matériaux anciens et les techniques et usages associés • Identifier des chantiers et organiser les chantiers pour des stages et formations aux techniques traditionnelles (organiser, en collaboration avec les organisations professionnelles, des cours de formation pour adultes sur des chantiers identifiés par le Parc) • Faire connaître les techniques de restauration traditionnelle et le travail des matériaux. Déployer leurs usages en lien avec des techniques contemporaines (p.ex. remise en état de la tuilerie d'Orvin pour un artiste potier) 	<p>2019 : Recensement des techniques régionales utilisées réalisé</p> <p>Annuel : séance sur la formation conjointe entre Parcs jurassiens</p>
<p>2.053 Label « Produit et service des Parcs suisses » et collaborations entre Parcs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation et échanges entre artisans de même métier entre les Parcs jurassiens (Parcs du Jura vaudois et du Haut-Jura en France) • Mettre en place les conditions pour une labélisation « Produit et service du Parc » de prestations artisanales régionales 	<p>2019 : faisabilité ou non du label « produit et service des Parcs suisses » établie pour les savoir-faire du bâti et du paysage</p>
<p>2.054 Filière bois et labélisation du bois en « Produit des Parcs suisses » : Veille pour le soutien à d'autres produits, services et savoir-faire régionaux, notamment dans le domaine du bois et la filière bois énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille attentive des processus de labélisation de bois régional (p. ex. l'initiative AOC Bois du Jura) et d'autres produits non alimentaires artisanaux dans les Parcs suisses et étude d'éventuelles opportunités de labélisation en « Produit des Parcs suisses ». • En collaboration avec d'autres parcs jurassiens, saisir d'éventuelles opportunités pour une labélisation « Produit des Parcs suisses » du bois énergie. 	

2.5 SAVOIR-FAIRE POUR LE BÂTI ET LE PAYSAGE**CALENDRIER**

Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
2.051 Filière des acteurs du patrimoine bâti et du paysage				
2.052 Formations				
2.053 Label « Produit et service des Parcs suisses»				
2.054 Filière bois				

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	21'000	21'000	21'000	21'000	84'000
2.051 Filière d'acteurs	5'000	5'000	5'000	5'000	20'000
2.052 Formation	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
2.053 Label "produits" et collaboration entre parcs	5'000	5'000	5'000	5'000	20'000
2.054 Labélisation du bois	1'000	1'000	1'000	1'000	4'000

	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	21'000	%	21'000	%	21'000	%	21'000	%	84'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	18'000	86%	18'000	86%	18'000	86%	18'000	86%	72'000	86%
Confédération « parcs »	8'000	38%	8'000	38%	8'000	38%	8'000	38%	32'000	38%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	5'000	24%	5'000	24%	5'000	24%	5'000	24%	20'000	24%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"	1'000	5%	1'000	5%	1'000	5%	1'000	5%	4'000	5%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	4'000	19%	4'000	19%	4'000	19%	4'000	19%	16'000	19%
<i>ressources non affectées sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet à trouver</i>	2'000		2'000		2'000		2'000			
<i>participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver</i>										
<i>ventes, recettes, dédommagement sûres</i>										
<i>ventes, recettes, dédommagement à trouver</i>	2'000		2'000		2'000		2'000		8'000	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	3'000	14%	3'000	14%	3'000	14%	3'000	14%	12'000	14%
Prestations offertes par le Parc	3'000	14%	3'000	14%	3'000	14%	3'000	14%	12'000	14%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

3.01 ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Les prestations de programmes de longue durée (plusieurs semaines à une année scolaire) s'adressent en priorité à des classes des communes du Parc. Les prestations ponctuelles (animations à la demi-journée ou à la journée) sont destinées aux classes internes et externes.</p> <p>Les offres proposées s'appuient sur des enjeux de la région en illustrant leurs dimensions liées au développement durable. Elles traitent par exemple des trois dimensions environnementales, économiques et sociales, des interdépendances locales-globales, ou encore, des dimensions historiques et des perspectives d'un avenir ouvert.</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie C.a : Soutenir et développer des projets auprès de la jeunesse, dans le domaine de l'environnement et de la promotion de la région. Effets attendus : les offres du Parc sont réputées. Des classes des communes du Parc ou de ses trois villes-portes prennent des initiatives en faveur de leur région et de son environnement. Les activités du parc en faveur de la jeunesse créent de l'activité économique. • Stratégie C.b : Informer et sensibiliser à l'environnement Effets attendus : l'environnement est mieux préservé. Les habitants et les décideurs intègrent plus facilement les questions environnementales dans leurs prises de décision.
Importance du projet pour le Parc	Ce projet remplit une des missions de base du Parc.
Lien avec d'autres projets	Des liens peuvent être développés avec tous les autres projets. D'une part, ceux-ci fournissent une matière importante aux projets d'éducation au développement durable, d'autre part, les projets menés par des classes peuvent déboucher sur des activités reprises dans d'autres projets du Parc.
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec la chargée de mission « éducation et culture », Viviane Vienat (au Parc depuis 2009) et l'appui de la collaboratrice en éducation, Aline Gerber (au Parc depuis 2010)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Directions et enseignants • Directions de l'instruction publique des deux cantons • Haute Ecole Pédagogique (HEP) BEJUNE et autres HEP • Services des écoles de Bienne et de Neuchâtel • Education 21 et le Réseau romand des organisations actives en éducation à l'environnement • Centres Nature des Cerlatez et de la Saugue (ASPO/ Birdlife) • Rétropomme • animateurs pédagogiques • Musées de la région • Médias spécialisés (L'éducateur, Bildung Schweiz, etc.) • Autres organismes nationaux actifs en éducation au développement durable et à l'environnement (Silviva, Pro Natura, Terragir, Station ornithologique suisse, etc.) <p>Une liste plus détaillée des partenaires se trouve dans la</p>

3.01 ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	
	stratégie éducation au développement durable du Parc (jointe en annexe)
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma directeur pour l'éducation dans les Parcs et les centres nature (OFEV, 2012) • Plan d'études romand (PER) • Stratégie éducation au développement durable du Parc (avril 2014) • Développement de l'éducation à l'environnement dans les parcs d'importance nationale (FEE et Silviva, 2009) • Instrument pour le Développement de la qualité en éducation à l'environnement (Education 21 et Silviva, 2012)
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Le Parc a développé depuis plusieurs années des projets scolaires et des animations pour groupes de jeunes, en collaboration avec de nombreux partenaires et enseignants. Pendant l'année scolaire 2012-2013, 1000 enfants ont participé à une animation pédagogique du Parc et 160 élèves ont travaillé pendant 10 jours sur le projet d'éducation au développement durable (EDD) Graine de Chercheur. Le présent projet se base sur le bilan des actions déjà conduites.</p> <p>Les tendances depuis plusieurs années sont les suivantes : la fréquentation des différentes activités est en augmentation ; au niveau des contenus, l'orientation se fait davantage sur une éducation au développement durable ; elle part aussi de plus en plus d'enjeux régionaux.</p> <p>Depuis 2012, des contacts sont pris avec des écoles secondaires et professionnelles en vue d'élargir les publics cibles. En 2012 et 2013, des apprentis forestiers-bûcherons ont accompagné des élèves primaires du projet scolaire Graine de Chercheur. Ce projet va permettre de confirmer ces orientations et de donner de l'ampleur aux différentes prestations.</p> <p>Une évaluation continue rigoureuse permet de garantir la qualité des prestations et de procéder aux ajustements nécessaires.</p> <p>Les nouvelles orientations prises par le Parc sont détaillées dans la Stratégie éducation au développement durable entièrement revue en 2014.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<p>Les enseignants de la région intègrent l'EDD dans leurs programmes et sollicitent le Parc pour des appuis dans le domaine. Des liens plus étroits se développent entre les activités EDD et les communes.</p> <p>Les prestations du Parc comptabilisent au moins 1000 jours-élèves par an, toutes prestations confondues (par exemple 1000 enfants participent à une offre d'une journée ou 500 enfants participent à deux journées). Par ailleurs, les prestations du Parc sont réputées pour leur qualité.</p> <p>Les prestations touchent tout le territoire du Parc. Annuellement</p>

3.01 ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	
	au moins une classe par région (Haut-Vallon ; Milieu-Vallon, Tramelan et Mont-Tramelan ; Bas-Vallon et Plateau de Diesse, Communes neuchâteloises du Parc et la Neuveville) bénéficie d'au moins une prestation du Parc
Prestations	Indicateur(s) de prestations
<p>3.011 EDD écoles obligatoires : Promotion de l'éducation au développement durable (EDD) dans les écoles obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes pédagogiques de plusieurs mois à une année scolaire proposés aux classes des écoles des communes du Parc et de ses villes-portes (Bienne et Neuchâtel). Les thèmes et activités proposés entrent dans le Plan d'étude romand et sont liés aux enjeux régionaux et/ou aux projets du Parc. • Le travail des « classes pilotes » est valorisé dans leur établissement, leur commune et la région. Ceci permet de donner plus d'ampleur aux projets par un effet multiplicateur et de permettre des synergies. 	<p>Annuel : Au moins un projet scolaire sur plusieurs jours est proposé par année scolaire (1 classe = 100 jours-élèves)</p> <p>2019 : une proposition de projet en collaboration a été faite à toutes les écoles obligatoires présentes dans le Parc</p>
<p>3.012 EDD écoles professionnelles et secondaires : Promotion de l'éducation au développement durable dans les écoles post-obligatoires et professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact et proposition de collaboration avec les écoles post-obligatoires et professionnelles du Parc (École des métiers de la terre et de la nature à Cernier, Ecole de commerce de la Neuveville, CEFF commerce à Tramelan, CEFF industrie à Saint-Imier). 	<p>2019 : une proposition de projet a été faite à toutes les écoles professionnelles présentes sur le Parc</p>
<p>3.013 Animations pédagogiques pour les classes et groupes d'enfants : Animations ponctuelles à la journée et demi-journée portant essentiellement sur de l'éducation à l'environnement avec pour public cible les classes à l'intérieur et hors du parc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offres de plusieurs animations à la journée et à la demi-journée • Amélioration constante du contenu et de la qualité • Promotion et vente de ces animations 	<p>Annuel : Au moins 5 thèmes d'animations pédagogiques à la demi-journée sont proposés. Les prestations se déroulent dans au moins 4 lieux différents du Parc (1 groupe = 10 jours-élèves)</p>
<p>3.014 Renforcement des compétences et partenariats dans le domaine de l'éducation formelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec un nombre croissant de partenaires (multiplicateurs). Le contact est renforcé avec les institutions, les organisations et les musées prioritaires actifs en éducation. Ces collaborations et partenariats permettent d'enrichir les projets existants et de lancer de nouveaux projets. • Participation active aux réseaux des acteurs en EDD 	<p>Annuel : Au moins un partenariat actif avec une organisation professionnelle en éducation</p> <p>Annuel : au moins une participation à un échange d'expérience entre acteur en</p>

3.01 ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE					
					EDD
3.015 Assurance et développement continu de la qualité <ul style="list-style-type: none"> La procédure d'évaluation décrite dans la stratégie EDD est appliquée et adaptée si nécessaire. 					Un bilan annuel écrit de chaque projet est réalisé par le Parc, s'inspirant de la check-list FEE et Silviva 2012 Une fiche d'évaluation est remise lors de chaque prestation
CALENDRIER					
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019	
3.011 EDD écoles obligatoires					
3.012 EDD écoles professionnelles et secondaires :					
3.013 Animations pédagogiques pour les classes et groupe d'enfants					
3.014 Renforcement des compétences et partenariats dans le domaine de l'éducation formelle					
3.015 Assurance et développement continu de la qualité					
BUDGET ET FINANCEMENT					
	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	123'000	123'000	123'000	123'000	492'000
3.011 EDD Ecoles obligatoires	61'000	61'000	61'000	61'000	244'000
3.012 EDD écoles professionnelles	15'000	15'000	15'000	15'000	60'000
3.013 Animations pédagogiques	29'000	29'000	29'000	29'000	116'000
3.014 Partenariats	10'000	10'000	10'000	10'000	40'000
3.015 Evaluation	8'000	8'000	8'000	8'000	32'000
	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	123'000	123'000	123'000	123'000	492'000
RESSOURCES FINANCIERES	108'000	108'000	108'000	108'000	432'000
Confédération « parcs »	42'000	42'000	42'000	42'000	168'000
Confédération « autres »	0%	0%	0%	0%	0
Canton BE «parcs»	32'000	32'000	32'000	32'000	128'000
Canton BE «autres»	0%	0%	0%	0%	0
Canton NE "parcs"	9'000	9'000	9'000	9'000	36'000
Cantons NE «autres»	0%	0%	0%	0%	0
Parc "contribution financière"	25'000	25'000	25'000	25'000	100'000
ressources non affectées sûres	19'000	19'000	19'000	19'000	76'000
ressources affectées sur ce projet sûres					0
ressources affectées sur ce projet à trouver					
participation de bénéficiaires sûres					0
participation de bénéficiaires à trouver					
ventes, recettes, dédommagement sûres	6'000	6'000	6'000	6'000	
ventes, recettes, dédommagement à trouver					0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	15'000	15'000	15'000	15'000	60'000
Prestations offertes par le Parc	15'000	15'000	15'000	15'000	60'000
Prestations offertes par des tiers	0%	0%	0%	0%	0

3.02 CULTURE ET DÉCOUVERTE	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	L'organisation et la promotion de manifestations en lien avec les patrimoines (naturel, paysager, bâti, immatériel) et dans une optique de développement durable permet de rassembler et de faire rayonner la région. La dimension artistique, souvent présente dans ces prestations, permet de susciter émotion et enthousiasme, éléments facilitateurs de la mission d'éducation du Parc.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie C.b : Informer et sensibiliser à l'environnement Effets attendus : les habitants et les décideurs intègrent plus facilement les questions environnementales dans leurs prises de décision. • Stratégie A.d : Valoriser le patrimoine Effets attendus : les bâtiments protégés sont valorisés.
Importance du projet pour le Parc	Ce projet permet de mieux faire connaître le Parc et ses activités. C'est un bon vecteur pour déclencher de l'engagement et de l'enthousiasme.
Lien avec d'autres projets	Des liens importants sont développés avec les autres projets du Parc, en particulier dans la mise en valeur des patrimoines (projets du domaine 1. Nature, paysage, patrimoine, 2.01 Tourisme, 3.03 Vivre le Parc, 3.04 Communication et 4.01 Partenariats, études et conseils
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec la chargée de mission « éducation et culture » Viviane Vienat (au Parc depuis 2009)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Institutions culturelles (Mémoires d'ici, Centre culturel de Saint-Imier (CCL), Ecole de musique du Jura bernois, Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP), musées de la région, etc.) • Diverses associations locales (culturelles, de développement, d'embellissement, troupes de théâtre, artistes) • L'Opéra décentralisé de Neuchâtel producteur du festival des Jardins musicaux (15'000 spectateurs / an) • Evologia à Cernier • Saline royale (Arc et Senans, France) • Autres en fonction du développement du projet
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie culturelle du canton de Berne (2009) • Rapport général sur l'avenir d'Evologia, (2014) • Programmation annuelle du festival des Jardins musicaux • Concept culturel du Conseil du Jura bernois (2007) • "Parlons culture", Ville de Bienne (2014) • Stratégie éducation au développement durable du Parc régional Chasseral (2014)
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Depuis plusieurs années, le Parc propose des manifestations (Parc en Fête, diverses journées ou nuits thématiques) et événements culturels (Bal(l)ades, visite-spectacle Le Salaire de la Suze).</p> <p>Ces manifestations développent des liens de plus en plus importants avec les enjeux régionaux et les projets du Parc. Elles s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Le</p>

3.02 CULTURE ET DÉCOUVERTE				
	<p>développement de partenariats et l'évaluation permanente permettent de garantir une grande qualité des prestations.</p> <p>Le projet de fête annuelle du Parc a été réajusté en 2014 pour mieux toucher son public-cible qu'est la population du Parc, soit une sortie thématique et une fête en marge de l'Assemblée générale.</p> <p>Des contacts ont déjà été établis avec plusieurs institutions des milieux culturels et artistiques ; les liens et collaborations seront renforcés</p>			
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	Le Parc est reconnu comme un acteur régional s'appuyant sur la culture comme vecteur pour la dynamisation d'initiatives régionales et pour l'éducation informelle.			
Prestations	Indicateur(s) de prestations			
<p>3.021 Evènements et sorties guidées : Organisation et promotion d'évènements et de sorties guidées pour mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel et renforcer les dynamiques régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation ou promotion de sorties guidées, visites, expositions, ou autres dans le cadre des Fêtes de la Nature et de la nuit, des Nuits de la chauve-souris et de la chouette ou d'autres manifestations. • Intégration d'aspects culturels dans le programme d'activités du Parc. • Promotion d'évènements culturels mettant en valeur des spécificités régionales par les canaux de communication du Parc. 	<p>Annuel : participation à au moins un évènement régional ou national du type "jour de ..." ou "nuit de..."</p>			
<p>3.022 Mise en scène artistique de curiosités locales : Les approches artistiques (théâtre, film, arts visuels, musique, danse, poésie,...) servent ici de passerelle rendant certains éléments du patrimoine accessibles au grand public. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la visite-spectacle « Le Salaire de la Suze » alliant théâtre et découvertes historiques dont les représentations ont eu lieu en 2013 et 2014.</p>	<p>2019 : au moins une offre de mise en valeur du patrimoine reposant sur une démarche artistique</p>			
<p>3.023 Bal(l)ades : Poursuite et développement des Bal(l)ades dans le cadre du festival des Jardins musicaux.</p> <p>Les Bal(l)ades combinent découverte du patrimoine régional et concerts. Les liens sont forts entre les lieux choisis, la partie découverte et les activités du Parc. Ces évènements permettent de développer ou renforcer des partenariats avec les organisations locales ou régionales en lien avec les lieux et les parties découvertes.</p> <p>A noter : la partie musicale est financée par l'organisateur du festival des Jardins musicaux.</p>	<p>Annuel : 5 évènements par année rassemblant en tout au moins 1'000 personnes.</p>			
CALENDRIER				
Etapas/activités	2016	2017	2018	2019
3.021 Evènements et sorties guidées				
3.022 Mise en scène artistique de curiosités locales				
3.023 Bal(l)ades				

3.02 CULTURE ET DÉCOUVERTE

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	150'000	150'000	150'000	150'000	600'000
3.02a Culture et découverte (Crédits parcs)	65'000	65'000	65'000	65'000	260'000
3.021 Evénements et sorties guidées	52'000	52'000	52'000	52'000	208'000
3.022 Mise en scène artistique de curiosités locales	13'000	13'000	13'000	13'000	52'000
3.02b Culture et découverte (Hors crédits parcs cantonaux)	85'000	85'000	85'000	85'000	340'000
3.023 Bal(l)ades	85'000	85'000	85'000	85'000	340'000
3.02a Culture et découverte (Crédits parcs)	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	65'000 %	65'000 %	65'000 %	65'000 %	260'000 %
RESSOURCES FINANCIERES	57'000 88%	57'000 88%	57'000 88%	57'000 88%	228'000 88%
Confédération « parcs »	31'000 48%	31'000 48%	31'000 48%	31'000 48%	124'000 48%
Confédération « autres »	0%	0%	0%	0%	0 0%
Canton BE «parcs»	12'000 18%	12'000 18%	12'000 18%	12'000 18%	48'000 18%
Canton BE «autres»	0%	0%	0%	0%	0 0%
Canton NE "parcs"	2'000 3%	2'000 3%	2'000 3%	2'000 3%	8'000 3%
Cantons NE «autres»	0%	0%	0%	0%	0 0%
Parc "contribution financière"	12'000 18%	12'000 18%	12'000 18%	12'000 18%	48'000 18%
ressources non affectées sûres	12'000	12'000	12'000	12'000	48'000
ressources affectées sur ce projet sûres					0
ressources affectées sur ce projet à trouver					
participation de bénéficiaires sûres					0
participation de bénéficiaires à trouver					
ventes, recettes, dédommagement sûres					
ventes, recettes, dédommagement à trouver					0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	8'000 12%	8'000 12%	8'000 12%	8'000 12%	32'000 12%
Prestations offertes par le Parc	8'000 12%	8'000 12%	8'000 12%	8'000 12%	32'000 12%
Prestations offertes par des tiers	0%	0%	0%	0%	0 0%
3.02b Culture et découverte (Hors crédits parcs des cantons)	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	85'000 %	85'000 %	85'000 %	85'000 %	340'000 %
RESSOURCES FINANCIERES	75'000 88%	75'000 88%	75'000 88%	75'000 88%	300'000 88%
Confédération « parcs »	57'000 67%	57'000 67%	57'000 67%	57'000 67%	228'000 67%
Confédération « autres »	0%	0%	0%	0%	0 0%
Canton BE «parcs»	0%	0%	0%	0%	0 0%
Canton BE «autres»	0%	0%	0%	0%	0 0%
Canton NE "parcs"	0%	0%	0%	0%	0 0%
Cantons NE «autres»	0%	0%	0%	0%	0 0%
Parc "contribution financière"	18'000 21%	18'000 21%	18'000 21%	18'000 21%	72'000 21%
ressources non affectées sûres	18'000	18'000	18'000	18'000	72'000
ressources affectées sur ce projet sûres					0
ressources affectées sur ce projet à trouver					
participation de bénéficiaires sûres					0
participation de bénéficiaires à trouver					
ventes, recettes, dédommagement sûres					
ventes, recettes, dédommagement à trouver					0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	10'000 15%	10'000 15%	10'000 15%	10'000 15%	40'000 15%
Prestations offertes par le Parc	10'000 15%	10'000 15%	10'000 15%	10'000 15%	40'000 15%
Prestations offertes par des tiers	0%	0%	0%	0%	0 0%

3.03 VIVRE LE PARC :	
Participation et formation en vue d'un développement régional durable	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet a pour ambition de renforcer le lien entre les enjeux du territoire, les préoccupations des habitants et des acteurs régionaux et les activités menées par le Parc.</p> <p>Le Parc va développer les processus participatifs de manière structurée et professionnelle, organiser des débats et des conférences sur les enjeux régionaux, mieux présenter le Parc et ses projets aux habitants et visiteurs et développer la formation et l'information de ses organes stratégiques.</p>
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie C.b : Habitants et décideurs intègrent plus facilement les questions environnementales dans leurs prises de décisions • Stratégie D.a : Renforcer les collaborations et les partenariats <p>Effets attendus : le Parc donne de la cohérence et de l'impact aux nombreuses initiatives et le Parc est sollicité par des tiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie D.b : Gestion du Parc <p>Effets attendus : bon rythme de réalisations de projets avec un large consensus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie D.d : Elaborer les plans sur quatre ans, évoluer en continu et en fin de période, renouveler la Charte <p>Effets attendus : sur la base des informations réunies, les acteurs locaux peuvent faire un bilan de la première charte et s'engager en connaissance de cause pour une nouvelle période</p>
Importance du projet pour le Parc	<p>Ce projet est primordial pour l'ancrage à long terme du Parc dans la région. C'est de l'implication des habitants et partenaires que peut découler une large acceptation du Parc.</p> <p>Ce projet renforce l'implication des habitants et organisations régionales : les projets seront encore mieux adaptés aux réalités locales ce qui justifiera encore davantage la raison d'être du Parc</p>
Lien avec d'autres projets	1.04 Observatoire du paysage des Parcs jurassiens, 3.01 Education au développement durable, 3.04 Communication, 4.01 Partenariats, études, conseils, 4.02 Gestion du Parc, 4.03 Charte et évaluation
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec la chargée de mission « éducation et culture », Viviane Vienat (au Parc depuis 2009). Elle sera épaulée par le reste de l'équipe du Parc, notamment par le chargé de mission « communication et tourisme », Nicolas Sauthier (au Parc depuis 2014)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communes et organisations régionales • Associations et institutions culturelles • Institutions de formation et développement (Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP) par exemple)
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Charte du Parc • Stratégie éducation au développement durable du Parc (2014) • Stratégie communication du Parc (2014) • Projet modèle 2014-2018 de Val-de-Ruz « Co-Citoyenneté : une intégration innovante et ambitieuse de la population pour une urbanisation durable »

3.03 VIVRE LE PARC :	
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Il s'agit d'un nouveau projet</p> <p>La nécessité de travailler de manière plus formelle et plus participative s'est ressentie depuis la mise en œuvre du programme 2012-2015. Si le Parc était à ce jour attentif à informer sur ses activités et les enjeux régionaux, cela se faisait plus sur la bonne volonté de l'équipe opérationnelle que sur une stratégie voulue et bien réfléchie.</p> <p>D'autre part, si le Parc a animé des séances avec des groupes de travail, de communes, il le faisait de manière intuitive. Il est important à présent de s'appuyer sur une véritable stratégie et des outils d'animation de séances participatives.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Les communes et organisations régionales font plus facilement appel au Parc. • Une coordination plus efficace existe. • Les habitants, les communes et les partenaires deviennent plus conscients des enjeux régionaux en matière de préservation et mise en valeur du patrimoine (naturel, paysager, bâti, culturel) et de développement durable. • Dans la région, le Parc et ses activités sont connus, acceptés largement et soutenus.
Prestations	Indicateur(s) de prestations
<p>3.031 Processus participatifs : Renforcement des collaborations régionales et locales par des processus participatifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les processus participatifs mis en place permettent de renforcer la collaboration avec les partenaires régionaux et les habitants pour ajuster les projets et augmenter l'intérêt régional (par exemple dans le cadre du projet 1.04 Observatoire du paysage des Parcs jurassiens) • Les processus participatifs sont utilisés de manière régulière et professionnelle par l'équipe du Parc : formation, cadre, temps et éventuellement ressources pour des mandats externes seront dégagés à cet effet. • Comité, commissions, groupe de communes seront régulièrement animés par ces outils. • Information régionale régulière sur les processus et leurs résultats. 	<p>Annuel : au moins 5 ateliers participatifs par année</p>
<p>3.032 Formations des organes du Parc et des partenaires : éducation non formelle et informelle pour les organes du Parc et ses partenaires (guides, animateurs, enseignants, encadrants de chantiers, etc.) autour des enjeux régionaux et du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation, au moins une fois par an, à l'attention des guides et animateurs du parc, notamment sur des enjeux régionaux abordés dans les projets du Parc • Formations continues, au moins une fois par an, d'enseignants du Parc et de la région. Ces formations donnent aussi lieu à des échanges permettant d'ajuster les prestations éducatives du Parc proposées aux écoles. • Présentation, à chacune des séances du comité et des commissions, d'un thème particulier d'actualité sur les enjeux régionaux. • Le Parc ouvre au moins une place de stage et/ou de service civil par an. Il s'engage à fournir une formation adéquate à ces 	<p>Annuel : au moins 1 formation continue pour guides et animateurs est proposée</p> <p>Annuel : au moins 1 formation continue pour enseignants est proposée</p> <p>Annuel : au moins une présentation d'un enjeu</p>

3.03 VIVRE LE PARC :											
stagiaires et civilistes.			régional au comité								
<ul style="list-style-type: none"> Des possibilités de formation continue sont offertes aux collaborateurs du Parc, favorisant leurs compétences professionnelles et sociales. 			Annuel : au moins une place de stage proposée								
3.033 Education informelle pour les habitants et les visiteurs											
<ul style="list-style-type: none"> Organisation régulière de conférences, de projections, de discussions et de débats sur des thématiques sur lesquelles travaille le Parc, en collaboration avec des partenaires régionaux. Présentation systématique du Parc, de ses projets et des enjeux régionaux aux groupes de visiteurs à des offres du Parc (chantiers nature, sorties guidées, Bal(l)ades, autres évènements) Pour les groupes de suivi des projets, éducation informelle sur le Parc, sur le thème traité par le projet et sur les enjeux régionaux Présentation du Parc et de ses activités aux organismes locaux, régionaux ou autres qui en font la demande Les projets réalisés avec les écoles (3.01) sont utilisés comme vecteurs intéressants pour l'éducation informelle des habitants. 			Annuel : au moins une conférence - débat								
CALENDRIER											
Etapes/activités											
		2016	2017	2018	2019						
3.031 Processus participatifs											
3.032 Formations des organes du Parc et des partenaires											
3.033 Education informelle pour les habitants et les visiteurs											
BUDGET ET FINANCEMENT											
		2016		2017		2018		2019		Total	
DÉPENSES		55'000		55'000		55'000		55'000		220'000	
3.031 Processus participatifs		12'000		12'000		12'000		12'000		48'000	
3.032 Formations organes du Parc et partenaires		21'000		21'000		21'000		21'000		84'000	
3.033 Education informelle pour les habitants et visiteurs		22'000		22'000		22'000		22'000		88'000	
		2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES		55'000	%	55'000	%	55'000	%	55'000	%	220'000	%
RESSOURCES FINANCIERES		47'000	85%	47'000	85%	47'000	85%	47'000	85%	188'000	85%
Confédération « parcs »		23'000	42%	23'000	42%	23'000	42%	23'000	42%	92'000	42%
Confédération « autres »			0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»		12'000	22%	12'000	22%	12'000	22%	12'000	22%	48'000	22%
Canton BE «autres»			0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"		1'000	2%	1'000	2%	1'000	2%	1'000	2%	4'000	2%
Cantons NE «autres»			0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"		11'000	20%	11'000	20%	11'000	20%	11'000	20%	44'000	20%
ressources non affectées sûres		7'000		7'000		7'000		7'000		28'000	
ressources affectées sur ce projet sûres										0	
ressources affectées sur ce projet à trouver										0	
participation de bénéficiaires sûres										0	
participation de bénéficiaires à trouver										0	
ventes, recettes, dédommagement sûres		1'000		1'000		1'000		1'000		4'000	
ventes, recettes, dédommagement à trouver		3'000		3'000		3'000		3'000		12'000	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES		8'000	15%	8'000	15%	8'000	15%	8'000	15%	32'000	15%
Prestations offertes par le Parc		8'000	15%	8'000	15%	8'000	15%	8'000	15%	32'000	15%
Prestations offertes par des tiers			0%		0%		0%		0%	0	0%

3.04 COMMUNICATION	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	Il s'agit de faire connaître davantage le Parc auprès des habitants et des acteurs locaux et des décideurs ainsi que de promouvoir la région, notamment par le biais de la communication touristique.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie C.e : Promouvoir une image dynamique dans la région comme à l'extérieur de la région Effets attendus : le Parc et les activités qu'il mène sont connus. Les offres du Parc atteignent leur public-cible.
Importance du projet pour le Parc	Projet déterminant. Sans communication, impossible de créer une dynamique locale.
Lien avec d'autres projets	3.03 Vivre le Parc, 2.01 Tourisme
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec le chargé de mission « communication et tourisme », Nicolas Sauthier (au Parc depuis 2014)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Les organisations de marketing touristique régionales et nationales (Jura & Trois-Lacs (J3L), Jura bernois Tourisme, Tourisme neuchâtelois) Le Réseau des Parcs suisses Les partenaires régionaux des principaux projets Le Conseil des affaires francophones de Bienne (CAF) Les médias locaux (Feuille d'Avis), régionaux et nationaux
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> Masterplan Jura & Trois-Lacs Stratégie de communication du Parc actualisée (juin 2014) Parcs d'importance nationale : Manuel de la marque (OFEV, 2012) Charte graphique du Parc Chasseral (2012)
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	La communication du Parc est déjà bien établie. Néanmoins, un effort important sera entrepris pour mieux informer dans la région sur le Parc et ses activités. Cela passe par la restructuration des outils existants (déjà amorcée en 2014) et par le renforcement des partenariats régionaux. Sur la forme, le Parc s'appuie sur sa charte graphique ajustée en 2012. Celle-ci intègre largement le Manuel de la marque "Parcs suisses" et ses directives.
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	Renforcer la communication régionale de telle sorte que les habitants aient une idée plus précise et concrète de ce qu'est le Parc. Faire davantage relayer la communication à vocation touristique par les organismes de marketing touristique en renforçant les partenariats.
Prestations	Indicateur(s) de prestations
3.041 Communication promotionnelle : Assurer la communication à vocation promotionnelle du Parc <ul style="list-style-type: none"> Participation aux actions nationales du Réseau des Parcs suisses dont le partenariat avec Suisse Tourisme Assurer la publication d'une brochure Mood et de découvertes en collaboration avec les trois autres Parcs concernés par J3L (Doubs, Jura vaudois et Thal) Assurer la diffusion des offres touristiques développées par le Parc 	Annuel : au moins une action promotionnelle régionale (p.ex. promotion dans les cinémas régionaux)

3.04 COMMUNICATION				
principalement via nos partenaires touristiques régionaux (diffusion des brochures et des flyers, site internet, etc.)		Annuel : au moins 4 offres touristiques sont relayées par des partenaires touristiques importants du Parc		
3.042 Communication régionale : Assurer la communication informative pour les habitants et les organisations régionales <ul style="list-style-type: none"> • Un site web redimensionné comme outil informatif sur les activités développées par le Parc • Des newsletters électroniques plus nombreuses, à vocation informative, sur les activités du Parc pour les habitants du Parc et des régions limitrophes • Utilisation accrue des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) pour diffuser des informations sur les activités du territoire du Parc, promues par le Parc ou en adéquation avec ses objectifs • Elaboration et diffusion du Journal du Parc • Enquête sur la pertinence du Journal du Parc et ajustement en conséquence des résultats obtenus • Systématisation de l'information écrite par le renforcement des partenariats avec les 6 Feuilles d'avis régionales qui couvrent le Parc. Reprise éventuelle des articles du Journal du Parc par ce canal • Renforcement des partenariats avec les médias locaux (radios, TV locales et quotidiens) • Développement des partenariats avec des institutions régionales (cinémas, Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP)) pour relayer l'information • Appui, conseil et soutien auprès des communes pour mieux faire apparaître leur adhésion au Parc (information systématique sur le Parc sur le site internet des communes) 		Annuel : mise à jour et amélioration continue du site internet Annuel : au moins 7 newsletters électroniques Annuel : au moins 50 nouveautés sur les réseaux sociaux Annuel : au moins une proposition de partenariats régional permettant de la communication sur le Parc		
<u>Remarque : la communication promotionnelle comme informative s'appuie sur le label " Parcs suisses" et souligne l'exemplarité du territoire et des actions menées !</u>				
CALENDRIER				
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
3.041 Communication promotionnelle				
3.042 Communication régionale				

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	165'000	165'000	165'000	205'000	700'000
3.041 communication régionale	75'000	75'000	75'000	75'000	300'000
3.042 Communication promotionnelle	90'000	90'000	90'000	90'000	360'000

	2016		2017		2018		2019		Total	
RESSOURCES	165'000	%	165'000	%	165'000	%	205'000	%	700'000	%
RESSOURCES FINANCIERES	145'000	88%	145'000	88%	145'000	88%	180'000	88%	615'000	88%
Confédération « parcs »	80'000	48%	80'000	48%	80'000	48%	90'000	44%	330'000	47%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	28'000	17%	28'000	17%	28'000	17%	40'000	20%	124'000	18%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"	4'000	2%	4'000	2%	4'000	2%	8'000	4%	20'000	3%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	33'000	20%	33'000	20%	33'000	20%	42'000	20%	141'000	20%
ressources non affectées sûres	22'000		22'000		22'000		22'000		88'000	
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver							9'000		9'000	
participation de bénéficiaires sûres	5'000		5'000		5'000		5'000		20'000	
participation de bénéficiaires à trouver	6'000		6'000		6'000		6'000		24'000	
ventes, recettes, dédommagement sûres										
ventes, recettes, dédommagement à trouver	0								0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	20'000	12%	20'000	12%	20'000	12%	25'000	12%	85'000	12%
Prestations offertes par le Parc	20'000	12%	20'000	12%	20'000	12%	25'000	12%	85'000	12%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

3.05 RECHERCHE	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	Le Parc est une région particulière et attractive pour mener des études et travaux de recherche sur un territoire ou une thématique bien circonscrite. Le Parc sollicite également les milieux de la recherche en tant qu'organisation.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie C.d : devenir un pôle d'expérimentation et d'innovation. Effets attendus : des travaux de recherche facilitent le développement ou l'évaluation des projets menés par le Parc. Le Parc propose des thèmes de recherche qui sont repris par des hautes écoles, des universités et institutions.
Importance du projet pour le Parc	Les résultats de travaux de mémoires ou de recherches sont un terreau d'idées pour le développement des projets du Parc.
Lien avec d'autres projets	Etat septembre 2014 : ce projet est en lien avec le 1.02 Oiseaux des forêts d'altitude, 1.07 Patrimoine bâti, 3.01 Education au développement durable.
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec son directeur, Fabien Vogelsperger (au Parc depuis 2002)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Haute école pédagogique (HEP) Lucerne, Nord-Ouest; Institut Vorschulestufe und Primarstufe (IVP-NMS) Berne Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg (EIA-FR), Haute école spécialisée bernoise, Architecture, bois et génie civil (AHB-BFH), Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (WSL-SLF) Station ornithologique de Sempach Ecoles polytechniques fédérales de Zürich et de Lausanne Institut de sociologie de Neuchâtel
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	Plan d'action biodiversité suisse
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<ul style="list-style-type: none"> Education au développement durable Evaluation qualitative des activités liée à l'éducation (HEP Lucerne) : contact établi avec cette HEP en 2014 pour que le Parc soit intégré dans le projet d'évaluation en cours d'élaboration Développement de synergies entre les projets EDD écoles et les communes : contacts établis en 2014 pour l'utilisation des outils développés (Programme SeLeN, HEP Nord-Ouest ; IVP NMS Berne) et bénéficier d'un coaching pour la déclinaison des projets scolaires en projets communaux, ainsi que pour l'adaptation de cet outil au Plan d'études romand (PER). Patrimoine bâti Architecture et urbanisme : étude de semestre sur le Parc et des sites organisée par le Parc pour 90 étudiants de l'Institut TRANSFORM de la Haute école spécialisée bernoise, Architecture, bois et génie civil AHB-BFH (elle sera réalisée au premier semestre 2015)

3.05 RECHERCHE				
	<ul style="list-style-type: none"> • Paysage Mandat à l'HEPIA pour une approche de l'analyse paysagère conjointe des Parcs jurassiens (Doubs, Jura vaudois et Chasseral) : cette étude est à l'origine du nouveau projet « 1.04 Observatoire du paysage des Parcs jurassiens » • Biodiversité Gélinotte des bois : validation d'une technique de relevé des habitats favorables (WSL ; station ornithologique de Sempach et Ecole polytechnique fédérale de Lausanne) • Botanique : cours d'écologie de terrain pour les étudiants en environnement de l'EPFZ à Chasseral (mai 2013 et 2014) • Gestion du déplacement des visiteurs Premiers contacts avec l'université de Neuchâtel, Institut de sociologie pour une approche qualitative sur la fréquentation de certains sites • Valorisation du bois Partenariat avec la Haute école spécialisée bernoise, Architecture, bois et génie civil AHB-BFH pour le choix des traitements de surface des panneaux en bois 			
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	Les institutions de recherche réalisent régulièrement des travaux de recherche sur des thématiques en lien avec le Parc. Le Parc a noué de nombreux contacts avec des enseignants et des chercheurs.			
Prestations				Indicateur(s) de prestations
3.051 Thématiques pour la recherche : poursuivre et développer des thématiques pour la recherche <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et approfondir les sujets identifiés pendant la période 2012-2015 • Identifier et définir de nouvelles thématiques 				Biennuel : une nouvelle thématique de recherche proposée
3.052 Faciliter la réalisation d'études <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des relations établies avec les hautes écoles, les universités et les instituts • Faciliter l'accueil logistique de chercheurs et d'étudiants dans la région • Fournir les diverses données existantes sur le Parc Chasseral 				Annuel : un partenariat actif avec un organisme de recherche
3.053 Implémentation des résultats des études <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les résultats de certaines études pour développer ou ajuster les projets • Faire connaître les résultats aux habitants, aux décideurs, aux acteurs régionaux et aux visiteurs selon les thématiques avec les techniques de communication adaptées 				Indicateur du projet 3.03 : Annuel : au moins une conférence - débat
CALENDRIER				
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019
3.051 Thématiques pour la recherche				
3.052 Faciliter la réalisation d'études				
3.053 Implémentation des résultats des études				

3.05 RECHERCHE

BUDGET ET FINANCEMENT

	2016		2017		2018		2019		Total	
DEPENSES	15'000		15'000		30'000		30'000		90'000	
3.051 Thématiques pour la recherche	10'000		10'000		15'000		15'000		50'000	
3.052 Faciliter la réalisation d'études	5'000		5'000		10'000		10'000		30'000	
3.053 Implémentation des résultats des études	0		0		5'000		5'000		10'000	
	15'000		15'000		30'000		30'000		90'000	
RESSOURCES		%		%		%		%		%
RESSOURCES FINANCIERES	13'000	87%	13'000	87%	26'000	87%	26'000	87%	78'000	87%
Confédération « parcs »	8'000	53%	8'000	53%	17'000	57%	17'000	57%	50'000	56%
Confédération « autres »		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton BE «parcs»	3'000	20%	3'000	20%	6'000	20%	6'000	20%	18'000	20%
Canton BE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Canton NE "parcs"	1'000	7%	1'000	7%	2'000	7%	2'000	7%	6'000	7%
Cantons NE «autres»		0%		0%		0%		0%	0	0%
Parc "contribution financière"	1'000	7%	1'000	7%	1'000	3%	1'000	3%	4'000	4%
ressources non affectées sûres	1'000		1'000		1'000		1'000		4'000	
ressources affectées sur ce projet sûres									0	
ressources affectées sur ce projet à trouver										
participation de bénéficiaires sûres									0	
participation de bénéficiaires à trouver									0	
ventes, recettes, dédommagement sûres									0	
ventes, recettes, dédommagement à trouver									0	
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	2'000	13%	2'000	13%	4'000	13%	4'000	13%	12'000	13%
Prestations offertes par le Parc	2'000	13%	2'000	13%	4'000	13%	4'000	13%	12'000	13%
Prestations offertes par des tiers		0%		0%		0%		0%	0	0%

4.01 PARTENARIATS, ÉTUDES, CONSEILS	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	Le Parc développe et assure sa fonction déterminante de coordination et d'appui aux initiatives régionales en s'appuyant sur les lignes directrices de sa charte. Il participe également aux divers réseaux en lien avec sa Charte notamment aux sollicitations liées à l'aménagement du territoire
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie D.a : Renforcer les collaborations et les partenariats Effets attendus : le Parc donne de la cohérence et de l'impact aux nombreuses initiatives. Le Parc est sollicité par des tiers • Stratégie D.c : Participer aux coordinations et à l'élaboration des instruments de gestion du territoire Effets attendus : les divers objectifs du Parc sont pris en compte
Importance du projet pour le Parc	La mise en réseau et la création de partenariats sont l'essence même du Parc Chasseral. C'est par la coordination régionale que les activités locales de la région prennent de l'ampleur et du sens. Par ce projet, le Parc pourra répondre aux diverses sollicitations que l'on ne peut pas planifier à l'avance.
Lien avec d'autres projets	<p>Ce projet concerne tous les axes thématiques du Parc mais pas directement les projets opérationnels du présent plan de gestion. En effet, il s'agit du traitement d'idées encore peu développées et de la coordination régionale de niveau stratégique.</p> <p>A noter que le projet du plan de management 2012-2015 « 4.3 Utilisation de l'espace » a été intégré dans ce projet 4.01, du fait de sa faible ampleur financière.</p> <p>Si un point traité dans ce projet devient suffisamment mature, il peut le cas échéant être intégré dans les projets existants. Si le thème est trop particulier, le projet devra être préparé pour le prochain plan de gestion de 4 ans.</p>
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec son directeur, Fabien Vogelsperger (au Parc depuis 2002)
Partenaires	<p>La liste n'est pas exhaustive. Les partenaires déjà mentionnés dans d'autres projets ne sont pas nommés ici. On pourra se référer à la liste des partenaires mentionnés dans la Charte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Local : sociétés d'embellissement, associations locales • Régional : régions d'aménagement • Cantons : divers services cantonaux • Parc du Doubs, Parc Jura vaudois et autres Parcs de l'Arc jurassien, Parcs bernois, Parcs suisses.
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	<ul style="list-style-type: none"> • Charte des autres Parcs de l'Arc jurassien • Plan directeur cantonaux et régionaux, diverses planifications cantonales sectorielles (p.ex. Conception régionale des transports et de l'urbanisation) • Loi sur l'aménagement du territoire • Autres bases légales

4.01 PARTENARIATS, ÉTUDES, CONSEILS	
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils, études, développement Le Parc est aujourd'hui régulièrement sollicité par des communes et des organisations régionales et locales pour de l'appui ou des conseils à des initiatives. La visite spectacle, « le salaire de la Suze », par exemple, est née en 2013 suite à une sollicitation de l'Espace découverte Energie pour dynamiser l'attractivité du sentier du Vallon. Autre exemple : la mise en place de chantiers nature à la Montagne de Cernier née de la demande d'appui des Chemins chouettes. D'autres sollicitations ponctuelles peuvent potentiellement déboucher sur des projets comme, par exemple, la volonté de mettre en valeur les fours à chaux sur le Plateau de Diesse, le projet d'infrastructures Maison Chasseral-les Savagnières, les propositions sur l'avenir d'Evologia, le projet de guide sur la Suze de l'ISSKA, le partenariat naissant avec le Conseil des affaires francophones de Berne (CAF). • Partenariats régionaux Le Parc (par son directeur) est membre du groupe de travail du tourisme rural porté par la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), membre invité à la commission carrières et la sous-commission écologie (mesures de compensation de la carrière) de Ciments Vigier SA, membre du groupe technique pour la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU). Le Parc participe à des sollicitations régionales plus ponctuelles comme par exemple l'élaboration de projets de politique régionale (NPR) pour la période 2016-2019 pour le Jura bernois (groupes tourisme, cleantech, institutions). • Réponses aux consultations Le Parc est régulièrement sollicité par les Cantons ou par d'autres organisations pour donner son avis, formel ou indicatif : Plan directeur cantonal de Neuchâtel (en 2011), avis technique à l'Office des affaires communales et de l'aménagement du territoire du Canton de Berne (OACOT), pour des plans de quartier (camping de la Cibourg, les Savagnières, zone de loisirs et d'activités à Corgémont, plan de quartier de Cormoret, etc.) • Relations avec d'autres Parcs Le Parc entretient aussi de fructueuses collaborations avec d'autres Parcs en Suisse : le Réseau des Parcs suisses (le directeur du Parc assure la vice-présidence du comité) et les Parcs bernois. Une structuration de la coordination est en cours avec les Parcs de l'Arc jurassien. Jura Trois-Lacs étudie l'intégration d'un représentant des Parcs jurassiens dans son comité. Doubs et Chasseral : la proximité entre nos deux parcs s'est également formalisée avec une délégation croisée des directeurs aux comités respectifs. Parc périurbain de Neuchâtel : Chasseral a été sollicité pour l'élaboration du premier dossier de projet de Parc périurbain. Il le sera encore à l'avenir et de manière renforcée. La commune de Val-de-Ruz constitue un lien physique mais aussi d'intérêts entre les deux périmètres.

4.01 PARTENARIATS, ÉTUDES, CONSEILS				
	A noter : les partenariats d'ordre touristique sont inclus dans le projet 2.01 Tourisme.			
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • L'expertise du Parc sur ses axes stratégiques est reconnue et recherchée • La coordination régionale est renforcée • Les communes et organisations régionales intègrent toujours mieux les objectifs de la Charte 			
Prestations	Indicateur(s) de prestations			
4.011 Conseils et études <ul style="list-style-type: none"> • Réponses et conseils à des sollicitations d'organisations régionales (associations, communes) • Etudes de la pertinence de projets 	Annuel : analyse et réponse circonstanciée à au moins à une sollicitation annuelle			
4.012 Partenariats régionaux <ul style="list-style-type: none"> • Groupe technique de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation 	Annuel : Participation à au moins une plateforme régionale			
4.013 Réponses aux consultations <ul style="list-style-type: none"> • Réponse aux diverses consultations planificatrices régionales (Plan directeur, plan sectoriel, etc.) • Formulation d'avis (plan de quartier, permis, pertinence de demande de financement d'organisations régionales à des tiers etc.) 	Annuel : réponse aux demandes de prise de position formelle			
4.014 Relations avec d'autres Parcs <ul style="list-style-type: none"> • Parcs suisses : participation au comité (vice-présidence), participation aux échanges d'expériences, participation à des projets communs • Parc bernois : rencontre régulière annuelle avec des représentants cantonaux, actions conjointes de promotion ou de lobbying • Parcs de l'Arc jurassien : rencontre régulière, développement d'activités communes • Parc du Doubs : participation au comité, échanges réguliers et opérationnels 	Annuel : contact et collaboration avec d'autres parcs			
CALENDRIER				
Étapes/activités	2016	2017	2018	2019
4.011 Conseils et études				
4.012 Partenariats régionaux				
4.013 Réponses aux consultations				
4.014 Relations avec d'autres Parcs				

4.01 PARTENARIATS, ÉTUDES, CONSEILS**BUDGET ET FINANCEMENT**

	2016		2017		2018		2019		Total	
DEPENSES	52'000		52'000		52'000		52'000		208'000	
4.011 Conseils, études et consultations	14'000		14'000		14'000		14'000		56'000	
4.012 Partenariats régionaux	3'000		3'000		3'000		3'000		12'000	
4.013 Réponses aux consultations	5'000		5'000		5'000		5'000		20'000	
4.014 Relations avec d'autres parcs	30'000		30'000		30'000		30'000		120'000	
RESSOURCES	52'000		52'000		52'000		52'000		208'000	
RESSOURCES FINANCIERES	44'000 85%		44'000 85%		44'000 85%		44'000 85%		176'000 85%	
Confédération « parcs »	20'000 38%		20'000 38%		20'000 38%		20'000 38%		80'000 38%	
Confédération « autres »	0%		0%		0%		0%		0 0%	
Canton BE «parcs»	12'000 23%		12'000 23%		12'000 23%		12'000 23%		48'000 23%	
Canton BE «autres»	0%		0%		0%		0%		0 0%	
Canton NE "parcs"	2'000 4%		2'000 4%		2'000 4%		2'000 4%		8'000 4%	
Cantons NE «autres»	0%		0%		0%		0%		0 0%	
Parc "contribution financière"	10'000 19%		10'000 19%		10'000 19%		10'000 19%		40'000 19%	
<i>ressources non affectées sûres</i>	7'000		7'000		7'000		7'000		28'000	
<i>ressources affectées sur ce projet sûres</i>									0	
<i>ressources affectées sur ce projet à participation de bénéficiaires sûres</i>									0	
<i>participation de bénéficiaires à trouver ventes, recettes, dédommagement sûres</i>	3'000		3'000		3'000		3'000		0	
<i>ventes, recettes, dédommagement à</i>										
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	8'000 15%		8'000 15%		8'000 15%		8'000 15%		32'000 15%	
Prestations offertes par le Parc	8'000 15%		8'000 15%		8'000 15%		8'000 15%		32'000 15%	
Prestations offertes par des tiers	0%		0 0%		0 0%		0 0%		0 0%	

4.02 GESTION DU PARC	
Durée du projet	2016-2019
Bref descriptif du projet	Ce projet consiste à organiser et garantir les processus de décision par le bon fonctionnement des organes stratégiques (comité et commissions), à assurer la qualité des projets menés par un management approprié, une coordination et la mobilisation des compétences nécessaires, à disposer des outils de conduite performants et des conditions matérielles nécessaires.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie D.b : Gestion du Parc Effets attendus : bon rythme de réalisations des projets avec un large consensus
Importance du projet pour le Parc	Le management professionnel est la clé de voûte pour tout le projet de Parc. Il met en place les conditions pour la bonne réalisation des projets.
Lien avec d'autres projets	Le management est indispensable et en lien avec tous les projets du Parc.
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec son directeur, Fabien Vogelsperger (au Parc depuis 2002).
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils et échanges continus avec les Services cantonaux de Berne et de Neuchâtel chargés des Parcs • Réseau des Parcs suisses et son mandataire pour la maintenance de l'IMS (Système de management intégré "parc-modèle suisse") • Fournisseurs de services régionaux
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	Cadre du système de management intégré Parc modèle suisse Code des obligations Règlement du personnel du Canton de Berne
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	<p>Le Parc s'est doté, depuis 2002, d'une organisation de management du projet Regio +. Depuis cette date, l'organisation bénéficie d'une capitalisation d'expérience grâce à une forte stabilité du personnel. L'équipe est ainsi passée progressivement d'une personne en 2002 à 5.5 équivalents plein temps en 2014 auxquels il faut rajouter 3 à 4 personnes en moyenne effectuant des mandats, des stages ou un service civil. Le management de l'équipe est garanti par des bilans réguliers sur les projets entre chargés de mission et direction, des séances bimestrielles de coordination, des échanges réguliers entre chargés de missions.</p> <p>Les permanents de l'équipe prennent part à des formations continues ou des séminaires ciblés. Le personnel participe régulièrement aux divers réseaux professionnels (éducation, paysage, nature, produits régionaux, développement régional etc.) notamment aux échanges d'expérience organisés par le Réseau des Parcs suisses.</p> <p>Le Comité, le Bureau et les Commissions réunissent près de 80 personnes actives avec plus d'une quinzaine de séances par année. La représentation des communes est prépondérante au sein du Comité. L'Assemblée générale rassemble près de 300 membres (état juin 2014, chiffre en constante augmentation). La présidence du Parc est la même depuis 2002. Le tournoi des</p>

4.02 GESTION DU PARC	
	<p>membres se fait de manière progressive. Ces éléments permettent de maintenir un capital de confiance avec les communes et les organisations régionales.</p> <p>Les projets sont mis en œuvre avec l'appui d'une quinzaine de groupes de travail constitués de personnes directement concernées ou particulièrement compétentes.</p> <p>D'un point de vue logistique, le Parc loue des bureaux spécialement construits par la commune de Saint-Imier. Ils ont été agrandis fin 2012 pour proposer des conditions de travail adaptées au nombre de collaborateurs.</p> <p>Le Parc dispose depuis 2013 d'une infrastructure informatique (serveur virtualisé) facilitant l'accès aux documents et leur sauvegarde. Le Parc utilise au quotidien des logiciels garantissant une gestion efficace (SIG du réseau des Parcs suisses, logiciel avec comptabilité analytique, gestion centralisée des adresses, gestion des photos, etc.).</p> <p>En 2014, le Parc a étudié la mise en place d'un système de management intégré. L'analyse a fait ressortir que l'organisation actuelle (état juin 2014) du Parc était déjà bien structurée avec des procédures déjà en place et un classement bien organisé des informations. Cela permettra une adaptation facile vers un tel système. Ainsi, le Parc adaptera son management en 2015 sur la base du système de management "parc-modèle suisse" proposée par le Réseau des Parcs suisses et validé par l'OFEV.</p>
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne coordination et dynamique de l'équipe opérationnelle du Parc pour le développement et la réalisation de projets pertinents, cohérents et complémentaire entre eux • Procédure de gestion rodée pour un fonctionnement garanti sur la durée • Les organes stratégiques du Parc réunissent des membres motivés et dynamiques qui peuvent prendre des décisions en connaissance de cause par des processus de décision bien maîtrisés et de bonnes informations fournies par l'équipe opérationnelle.
Prestations	Indicateur(s) de prestations
4.021 Garantie des processus de décision <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et animation des séances de Commissions, de Comité et de l'Assemblée générale et dédommagements • Elaboration d'une stratégie pour augmenter le nombre de membres individuels et de personnes morales à l'Association "Parc régional Chasseral" 	Annuel : 10 séances de Bureau, Comité et Commissions
4.022 Management de l'équipe	Annuel : au moins

4.02 GESTION DU PARC					
<ul style="list-style-type: none"> Coordination interne Formation permanente (informelle dans l'équipe, avec les partenaires régionaux, les autres Parcs et les organisations compétentes) et formelle (auprès d'institutions spécialisées) 	<p>12 séances de coordination de l'équipe du Parc</p> <p>Annuel : au moins une formation continue pour un des collaborateurs</p>				
4.023 Gestion financière et administrative <ul style="list-style-type: none"> Comptabilité Vérification par une fiduciaire 	Annuel : contrôle restreint des comptes par une fiduciaire agréée				
4.024 Garantie des moyens matériels <ul style="list-style-type: none"> Informatique, local, fournitures, etc. 					
4.025 Assurance de la qualité des activités <ul style="list-style-type: none"> Application et maintenance des informations du système de management intégré "parc-modèle suisse" 	Annuel : système de management intégré appliqué				
CALENDRIER					
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019	
4.021 Garantie des processus de décision					
4.022 Management de l'équipe					
4.023 Gestion financière et administrative					
4.024 Garantie des moyens matériels					
4.025 Assurance de la qualité des activités					
BUDGET ET FINANCEMENT					
	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	326'000	354'000	356'000	388'000	1'424'000
4.021 Garantie des processus de décision	83'000	88'000	88'000	88'000	347'000
4.022 Management de l'équipe	67'000	72'000	72'000	72'000	283'000
4.023 Gestion financière et administrative	73'000	87'000	87'000	87'000	334'000
4.024 Garantie des moyens matériels	103'000	107'000	109'000	141'000	460'000
4.025 Assurance de la qualité des activités	0	0	0	0	0
	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	326'000	354'000	356'000	388'000	1'424'000
RESSOURCES FINANCIERES	291'000 89%	314'000 89%	316'000 89%	343'000 88%	1'264'000 89%
Confédération « parcs »	160'000 49%	170'000 48%	170'000 48%	185'000 48%	685'000 48%
Confédération « autres »	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «parcs»	81'000 25%	92'000 26%	93'000 26%	95'000 24%	361'000 25%
Canton BE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Canton NE "parcs"	20'000 6%	20'000 6%	21'000 6%	23'000 6%	84'000 6%
Cantons NE «autres»	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%
Parc "contribution financière"	30'000 9%	32'000 9%	32'000 9%	40'000 10%	134'000 9%
ressources non affectées sûres	30'000	32'000	32'000	40'000	134'000
ressources affectées sur ce projet sûres					0
ressources affectées sur ce projet à trouver					
participation de bénéficiaires sûres					0
participation de bénéficiaires à trouver					
ventes, recettes, dédommagement sûres					
ventes, recettes, dédommagement à					0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	35'000 11%	40'000 11%	40'000 11%	45'000 12%	160'000 11%
Prestations offertes par le Parc	35'000 11%	40'000 11%	40'000 11%	45'000 12%	160'000 11%
Prestations offertes par des tiers	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%

4.03 CHARTE ET EVALUATION	
Monitoring général, évaluation, renouvellement de la charte et des plans de gestion	
Durée du projet	En continu, accent particulier en 2018 et 2019 pour le renouvellement de la Charte
Bref descriptif du projet	Le Parc vérifie annuellement que les prestations convenues sont bien réalisées. Il cherche aussi à mesurer les effets obtenus. L'étude qualitative prévue en 2018 sera à cet égard importante. Le Parc prépare également les plans de gestion à venir ainsi que le contenu de la prochaine Charte. L'adaptation de son périmètre sera aussi abordée en 2019.
Contribution aux indicateurs d'effet du Parc	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie D.d : Elaborer les plans sur quatre ans, évaluer en continu et en fin de période, renouveler la Charte Effets attendus : Sur la base des informations réunies, les acteurs locaux peuvent faire un bilan de la première charte et s'engager en connaissance de cause pour une nouvelle période.
Importance du projet pour le Parc	Ce projet est surtout important pour les Cantons et la Confédération. Les partenaires régionaux établissent leurs propres évaluations en fonction de réalisations concrètes et de la qualité des partenariats mis en place.
Lien avec d'autres projets	Par définition, liens avec tous les autres projets. Un accent particulier avec le projet 3.05 Recherche pour l'évaluation qualitative de certaines activités du Parc est à noter.
ORGANISATION DU PROJET	
Direction du projet	L'organe de gestion du Parc avec son directeur, Fabien Vogelsperger (au Parc depuis 2002)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Partenaires régionaux : bilan des actions menées, concertation pour le renouvellement des plans de gestion et de la Charte Services cantonaux, Réseau des Parcs suisses, SCNAT, OFEV pour, d'une part, l'identification et le relevé d'indicateurs, d'autre part, pour une évaluation générale qualitative du Parc en vue du renouvellement de la Charte
Intégration dans des outils et processus de planifications plus larges	L'identification d'indicateurs clés pour évaluer l'impact des Parcs en Suisse est un projet national en cours de consolidation (état juin 2014, projets SCNAT et indicateurs proposés par le Réseau des Parcs suisses)
ETAT DU PROJET, PRESTATIONS ET EFFETS	
Etat du projet	Les indicateurs de prestations sont indiqués dans le cadre du bilan annuel de la convention programme 2012-2015. En parallèle, le Parc identifie des indicateurs annuels non contractuels et quantitatifs, signalés dans son rapport d'activité annuel. Le Parc a participé aux démarches menées par le Réseau des Parcs suisses sur les indicateurs "clés". Il reste attentif aux propositions du SCNAT et de l'OFEV pour l'ajustement des indicateurs.
Effets spécifiques attendus par ce projet pour 2016-2019	<ul style="list-style-type: none"> Ajustement du territoire pour la prochaine période suite à des fusions (Commune de Val-de-Ruz) et marques d'intérêt fortes (Commune d'Evilard) Renouvellement des axes stratégiques, nouveaux développements de projets Argumentaire solide et objectif pour la préparation des

4.03 CHARTE ET EVALUATION					
	décisions des législatifs pour une nouvelle période d'adhésion				
Prestations	Indicateur(s) de prestations				
4.031 Indicateurs de prestations et d'effets : relevé en continu <ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel d'activité Reporting RPT Saisie des indicateurs 	Annuel : rapport d'activité				
4.032 Plan de gestion 2020-2021 : préparation					
4.033 Evaluation générale du Parc <ul style="list-style-type: none"> Les modalités de cette évaluation ne sont pas encore établies. Des indications de la part de l'OFEV sont attendues 	2019 : évaluation globale du Parc				
4.034 Charte 2022-2031 et décisions des communes : préparation <ul style="list-style-type: none"> Etude de l'élargissement du territoire au Val-de-Ruz et à Evillard 	2019 : étude sur l'adaptation du territoire pour la nouvelle Charte				
CALENDRIER					
Etapes/activités	2016	2017	2018	2019	
4.031 Indicateurs de prestations et d'effets					
4.032 Plan de gestion 2020-2021					
4.033 Evaluation générale du Parc					
4.034 Charte 2022-2031 et décisions des communes					
BUDGET ET FINANCEMENT					
	2016	2017	2018	2019	Total
DEPENSES	11'000	11'000	126'000	101'000	249'000
4.031 Indicateurs	11'000	11'000	11'000	11'000	44'000
4.032 plan de gestion 2020-2021	0	0	30'000	0	30'000
4.033 Evaluation	0	0	60'000	0	60'000
4.034 Charte 2022-2031	0	0	25'000	90'000	115'000
	2016	2017	2018	2019	Total
RESSOURCES	11'000	11'000	126'000	101'000	249'000
RESSOURCES FINANCIERES	10'000	10'000	111'000	89'000	220'000
Confédération « parcs »	5'000 45%*	5'000 45%	65'000 52%	53'000 52%	128'000 51%
Confédération « autres »	0%*	0%	0%	0%	0 0%
Canton BE «parcs»	2'000 18%	2'000 18%	32'000 25%	25'000 25%	61'000 24%
Canton BE «autres»	0%	0%	0%	0%	0 0%
Canton NE "parcs"	1'000 9%	1'000 9%	6'000 5%	5'000 5%	13'000 5%
Cantons NE «autres»	0%	0%	0%	0%	0 0%
Parc "contribution financière"	2'000 18%	2'000 18%	8'000 6%	6'000 6%	18'000 7%
ressources non affectées sûres	2'000	2'000	8'000	6'000	18'000
ressources affectées sur ce projet sûres					0
ressources affectées sur ce projet à trouver					
participation de bénéficiaires sûres					0
participation de bénéficiaires à trouver					
ventes, recettes, dédommagement sûres					
ventes, recettes, dédommagement à trouver					0
CONTRIBUTIONS MATERIELLES	1'000	1'000	15'000	12'000	29'000
Prestations offertes par le Parc	1'000 9%*	1'000 9%	15'000 12%	12'000 12%	29'000 12%
Prestations offertes par des tiers	0%	0%	0%	0%	0 0%